



Le Soleil, Clément Thibault

séparation couleur, Audart

L'Hallowe'en, c'est ce soir

par Andrée ROY

Mélange de traditions chrétienne et païenne, l'Hallowe'en et ses célébrations annuelles nous auraient été communiquées par les Irlandais et les Écossais venus s'établir chez nous au siècle dernier. La citrouille qui est devenue le symbole nord-américain de l'Hallowe'en, était plutôt un navet ou une pomme de terre en Irlande et en Écosse, avant l'émigration.

Les origines de la célébration remontent à fort longtemps, tout comme la journée dédiée aux morts, le lendemain 1er novembre. Bien avant Jésus-Christ, les druides (ou prêtres gaulois) allumaient des feux sur les collines dans la nuit de l'Hallowe'en pour attirer les fantômes de leurs parents défunts et les réchauffer un peu avant la venue de l'hiver. Les chrétiens ont fait de cette date la vigile du Jour des Morts et ils la célébraient en défilant en

procession autour de leurs églises en tenant des reliques saintes.

Lorsque les reliques commencent à se faire rares, les fidèles se sont mis à revêtir des costumes pour personifier les saints à la procession. Certains historiens croient que voilà une des origines de la tradition qui veut que les gens célébrant l'Hallowe'en et plus particulièrement les enfants, se déguisent et se

Lire page A-2, SOIR

Violent tremblement de terre en Turquie 800 morts

ANKARA (d'après UPI, AFP et AP) — Un violent tremblement de terre a frappé, hier matin, la région montagneuse de l'Anatolie, dans l'est de la Turquie, détruisant plus de 30 villages et causant la mort d'au moins 800 personnes.

Ce bilan n'est que provisoire et l'on craint dans les milieux officiels que 200 autres personnes ne soient encore ensevelies sous les décombres. Des tempêtes de neige suivies de pluie verglaçante, rendent les opérations de sauvetage particulièrement difficiles.

On indique de source officielle à Erzurum, capitale de la province de l'Anatolie, que la catastrophe a fait plus de 1,000 blessés et que les hôpitaux de la ville, où la majorité des blessés ont été transportés, ont de grandes difficultés à faire face à la situation. Les autorités locales ont lancé un appel aux donateurs de sang.

Selon l'Institut sismologique d'Istanbul, le séisme, qui a duré cinq secondes, avait une amplitude de 6 degrés sur l'échelle Richter (graduée jusqu'à 9), mais, d'après le Centre d'études sismologiques de Golden, au Colorado, cette amplitude était de 7.1 sur la même échelle.

Les dégâts les plus importants ont été enregistrés au nord d'Erzurum, dans les villages de montagne aux maisons de terre et de bois de la région de Narman, coupée du monde pendant plusieurs heures. On y déplorait, hier après-midi, plus de 230 morts, de nombreux blessés et sans-abri.

Le séisme a également ravagé la haute plaine sur près de 200 km entre Erzurum et Sarikamis (à l'ouest de la province de Kars). 34 villages ont été entièrement détruits dans la région d'Horsan et plus de 100 corps ont été dégagés des décombres.

Alors que les autorités locales redoutent que le bilan n'atteigne un millier de morts, le commandement de l'état de siège pour les provinces

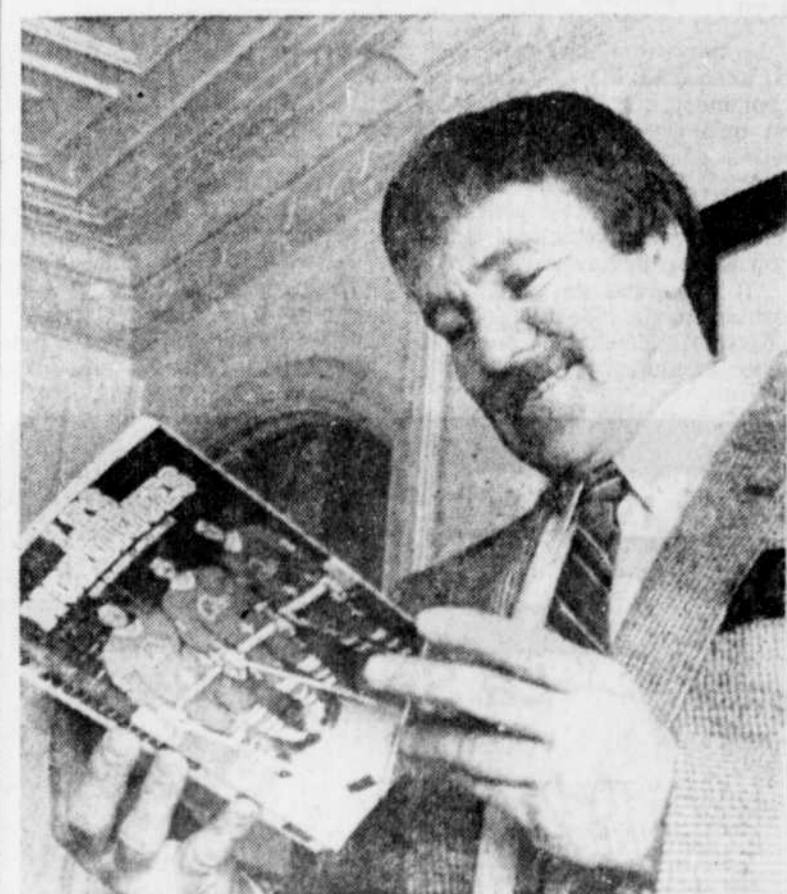
Lire page A-2, TERRE



Gala de l'ADISQ
4 Félix à
Céline Dion

Lire page D-3

Marcel Dionne n'envie pas le sort de Bobby Smith



Jean-Claude TREMBLAY

Le Soleil, Roland Marcoux

Jean-Claude Tremblay en ville pour fêter Tardif

Tous les détails page C-1

Restructuration des pêches maritimes Le plan de Bané à l'eau

par Florent PLANTE

envoyé spécial du Soleil

CHANDLER — A l'instar des pêcheurs nord-côtiers de Rivière-au-Tonnerre, ceux de Newport, important centre gaspésien de pêche, ont sonné le glas du plan de Bané en fin de semaine, reniant leur oui du 19 octobre pour plutôt former leur propre compagnie de pêche.

Dès demain soir, les spécialistes de SOQUIA (Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires) et ceux du développement industriel du ministère que dirige M. Jean Garon, rencontreront de nouveau le groupe de pêcheurs de Newport.

Ensemble, ils coucheront sur papier le projet de compagnie et mettront en marche les dernières études pour la construction d'une usine ultramoderne de transformation de \$14 millions.

Cette usine, la plus moderne de l'Est du Canada, obtiendra une aide financière de \$7 millions du Québec. Fait intéressant, des investisseurs gaspésiens veulent faire leur part, notamment un groupe d'hommes d'affaires de Chandler.

La présence du Dr Roland Joncas fut très remarquée, vendredi soir. Ce dernier, vice-président de la compagnie Les Crustacés de Gaspé, de Grande-Rivière, a confirmé que l'entreprise voulait elle aussi investir dans le projet des pêcheurs de Newport. Le conseil d'ad-

ministration prendra une décision là-dessus cette semaine.

Euphorie

C'était soir de fête, à minuit et demi, vendredi, pour les Cyr, les Duguay, les Albert, les Huard, les Mercier, etc., tous des capitaines-proprétaires de leurs bateaux et des aides-pêcheurs venus à Chandler pour rencontrer le ministre Jean Garon et ses spécialistes.

Pour un des leaders du groupe, Lorenzo Albert, c'était "le plus beau jour de ma vie. "Ecoute, le journaliste, je ne travaille ni pour Garon ni pour de Bané. Je travaille pour Newport, et c'est Newport qui a gagné ce soir", a-t-il lancé au SOLEIL.

"Il eut été regrettable que leur projet d'usine ultramoderne tombe à l'eau, après un an d'étude et de travail", a pour sa part commenté le Dr Joncas, des Crustacés de Gaspé, lui aussi très enthousiaste.

Pêcheurs unis

Ce qui a le plus choqué les

pêcheurs de Newport, lors de l'assemblée du 19 octobre, c'est que le projet de Bané fut présenté par des gens de Pêcheurs unis, même si quelques représentants fédéraux y assistaient également.

"Nous ne voulons plus rien savoir de Pêcheurs unis. Quant aux représentants fédéraux, ils n'ont pu répondre à plusieurs de nos questions", a commenté M. Lorenzo Albert.

Autres textes page A-5

De plus, selon les pêcheurs présents à l'assemblée de vendredi soir en présence du ministre Garon, le meeting précédent avec les représentants fédéraux n'était pas représentatif, à peine une trentaine de pêcheurs et aides-pêcheurs y ayant participé.

En fin de semaine, ils étaient 11 capitaines-proprétaires et près de trente aides-pêcheurs. Plusieurs au-

Lire page A-2, EAU

Décentralisation radicale envisagée à l'Éducation

MONTREAL (PC) — Le ministère de l'Éducation du Québec s'engagera à brève échéance dans une décentralisation radicale qui pourrait lui faire perdre à moyen terme la moitié de ses quelque 2,300 employés.

Il y a quelques semaines, le ministre Camille Laurin a mis sur pied un comité spécial pour travailler à la restructuration complète du ministère, révèle Le Devoir dans sa livraison de ce matin, citant des sources proches du gouvernement.

Le comité est composé de cinq personnes: le sous-ministre en titre, M. Jacques Girard, qui le préside (et qui doit assumer sous peu la présidence de Radio-Québec), deux représentants du ministre et deux personnes de l'extérieur, soit MM. Jean-Paul Desbiens (le Frère Untel)

et Paul Laurin, doyen des études avancées de l'université du Québec à Trois-Rivières.

Pour l'essentiel, plusieurs fonctions d'administration courante du ministère de l'Éducation seraient confiées désormais à des organismes autonomes. On mentionne notamment l'administration des prêts et bourses, la gestion des investissements et de l'équipement, le Service général des moyens d'enseignement, etc..

Fonctions politiques

Le ministère garderait les fonctions plus politiques de conception, de définition des objectifs et de planification. Parmi les hypothèses de travail qui sont envisagées maintenant, on parle de n'avoir plus

qu'une seule direction administrative pour l'ensemble des paliers d'enseignement (primaire, secondaire, collégial et universitaire).

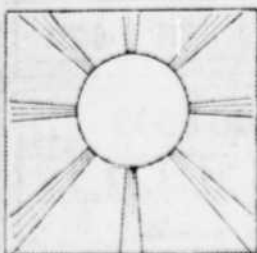
Le chef de cabinet du Dr Laurin, M. Yvon Leclerc, a confirmé dimanche le sens de l'entreprise notée, se refusant toutefois à chiffrer le nombre d'employés que garderait le ministère au terme de l'opération.

Le projet de restructuration et de décentralisation a été articulé au début de l'été, a confié M. Leclerc. Ce projet se fait "dans le cadre du projet de loi 40 sur la restructuration scolaire": les écoles assumeront de plus grandes responsabilités et les tâches des commissions scolaires seront modifiées. En bref, le ministère "deviendra moins tentaculaire", a affirmé M. Leclerc.

Sommaire

Annonces classées

Arts et spectacles	D-5 à D-10
Bandes dessinées	D-2 à D-4
Bridge	B-4
Carrières et professions	D-10
Décès	C-7
Éditorial	D-11
Feuilleton	A-12
Horoscope	D-4
Information régionale	D-10
Loterie	B-1 à B-5
Monde	A-2
Mot mystère	D-1 à D-12
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	D-7
Page documentaire	D-4
Patron	A-11
Sport	D-8
Télévision	C-1 à C-8
Votre Page	D-2
	A-13



Généralement ensoleillé demain, avec un maximum de 11. Minimum, cette nuit: 2.

Détails page D-5

SOIR

(Suite de la première page)

costumé pour se promener de maison en maison le soir venu.

Les joueurs de tours

Les personnages de sorcières accompagnés du chat noir symbole de malchance, les fantômes et les lutins, nous viennent des peuples celtes (Bretons, Gallois et Irlandais notamment), de même que la coutume de faire du porte à porte pour recueillir des friandises. Dans la vieille tradition irlandaise, c'était là une occasion pour les pauvres d'aller quêmander aux riches quelques aumônes et de leur souhaiter malheur s'ils ne s'acquittaient pas de leur devoir de charité. A une époque où les bonbons étaient denrée rare, les enfants voyaient dans l'Hallowe'en le moment rêvé de se constituer une provision de sucreries en attendant les fêtes de Noël.

Les jeunes anglophones annonçaient leur arrivée dans chaque maison par ces mots "Treats or tricks", que nous pourrions traduire par "(Vous me payez) la traite ou (nous vous jouons) des tours!" Les Irlandais étaient reconnus pour être d'incorrigibles joueurs de tours, à l'Hallowe'en plus particulièrement, où ils avaient toute permission de s'adonner à ce penchant.

Sauf dans quelques localités essentiellement anglophones et plutôt isolées (Inverness dans les Bois-Francs, New Carlisle, Newport en Gaspésie, par exemple), l'aspect "tricks" de l'Hallowe'en ne s'est pas maintenu à notre époque. Le côté "treats" revêtait moins de valeur pour les enfants d'aujourd'hui rarement en mal de friandises, l'UNICEF a



Mrs Melanson et Cheena... la chatte qui, depuis 10 ans, n'a jamais utilisé un escalier pour se rendre du quatrième étage au hall d'entrée et inversement. Elle attend son ascenseur...

en partie récupéré la tournée de maison en maison pour solliciter des dons qui contribueront au bien-être des enfants du monde entier.

L'apport nord-américain à la fête de l'Hallowe'en aura été la fameuse citrouille, que l'on creu-

se et vide pour y placer une chandelle allumée. Encore là, ce vestige d'une époque où l'on guidait ainsi les âmes des morts est-il devenu un signal indiquant que dans la maison qui l'arbore à sa fenêtre, les petits visiteurs costumés seront bien accueillis.

L'Hallowe'en, une tradition anglaise

par Andrée ROY

Bien que plus irlandaise et écossaise d'origine que québécoise, l'Hallowe'en aura été célébrée de façon irrégulière selon les époques, ici comme ailleurs au pays. C'est aujourd'hui que les gens ont le plus les moyens financiers d'en faire une fête, mais c'est également ces années-ci qu'elle a le plus perdu son sens traditionnel, estiment Mr et Mrs Tommy Melanson, interviewés ce week-end dans leur logement du St. Brigid's Home, à Sillery.

"Nos parents, notre génération, nous n'avions pas trop d'argent pour acheter toutes ces décorations, ces friandises que l'on trouve aujourd'hui. Et quand même nous aurions eu l'argent... c'est comme pour les décorations de Noël, il y a des tas de choses dans les magasins dont nous n'avions même pas idée autrefois", raconte Mrs Melanson.

Tout autant que son mari, Mrs Melanson, née Lindsay, trouve que les gens qui fêtent l'Hallowe'en ces années-ci mettent plus l'accent sur les bonbons, les déguisements des enfants que sur les tours pendables qui pimentaient autrefois cette manifestation. Originaire de North Bay, en Ontario, et son mari de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, Mrs Melanson fait état d'une force qui était aussi courante à l'ouest de la rivière

des Outaouais qu'en bordure du pays acadien: les échanges de barrières...

Très fiers de ce qui démontre clairement leurs droits de propriétaires, les anglophones personnalisent souvent la clôture d'accès à leur maison, soit par des couleurs originales, des sculptures, l'apposition de leur nom, etc. Au lendemain de l'Hallowe'en, il n'était cependant pas rare que chacun se retrouve avec la barrière du voisin d'en face, avant de s'apercevoir que la sienne était dans la rue d'en arrière!

Cochons et savon

Habitant une campagne distante d'un mille de la ville, Tommy Melanson dit que les enfants ne couraient guère l'Hallowe'en quand il était petit gars, vers 1912. "Mon père disait que cette nuit-là, il allait dans la grange pour peindre les cochons de différentes couleurs. En ville, les jeunes visitaient les maisons en disant "Treats or tricks. Give me something", et quand la réponse était non, le propriétaire de la maison se faisait barbouiller les vitres avec du savon", raconte le vieux monsieur.

Sa femme, qu'il a épousée il y a 57 ans, admet que c'est surtout avec leurs quatre enfants qu'elle a véritablement poursuivi la tradition de l'Hallowe'en. "J'en

faisais une fête aussi importante que Noël. Je leur cousais des costumes, puis il y avait un repas spécial avec des petits gâteaux à l'orange et à la réglisse. Pour les enfants du voisinage, Tommy et moi préparions des sacs avec des friandises et dans chacun, il y avait une petite poupée...", soupire Mrs Melanson avec un peu de nostalgie.

Elle dit regretter cette époque "clean and safe" où les parents n'avaient pas peur de laisser leurs enfants faire leur tournée de bonbons dans le quartier. "Ça fait que même les enfants, ils ne sont plus pareils. A entendre certains parents parler des choses faites par leurs enfants, on se dit que nous autres, au même âge, nous étions des anges", reprend Tommy Melanson.

Pour le couple qui, après avoir habité Sainte-Foy et Sillery, vit "sans regret" depuis 10 ans au St. Brigid's Home, l'Hallowe'en se fête avec un repas "spécial" dans la cafétéria décorée pour la circonstance. "Avec les citrouilles, les chats noirs, les sorcières sur leur balai, et tout...", énumère Mr Melanson, les yeux brillants.

"Ah, si vous voyiez l'atmosphère qu'il y a, aussi... c'est comme pour Noël", conclut sa femme, tout aussi pressée d'arriver à cette journée.

EAU

(Suite de la première page)

tres n'ont pu venir à Chandler, mais ils nous ont accordé leur entier appui, a dit au SOLEIL le capitaine Jean-Guy Mercier. Plusieurs observateurs étaient présents, entre autres, le président de la Commission de développement économique du secteur Port-Daniel—Percé, M. Eugène Bouchard, ainsi que le commissaire industriel du même organisme, M. Renaud Couture.

Cheminement

Demain soir, le groupe décidera probablement de faire une offre ferme aux Pêcheurs unis du Québec pour l'actuelle usine de Newport, construite en 1960, et d'une capacité théorique de 10 millions de livres de poisson annuellement.

Selon quelques pêcheurs, la valeur aux livres de cette bâtisse serait d'environ \$185.000. Les bateaux y déchargeraient encore leurs prises en 1984 pendant que l'on construirait la nouvelle usine pour la saison de pêche 1985.

Pour M. Lorenzo Albert, si la grande majorité des capitaines et pêcheurs de Newport embarquent dans le projet, la capacité de la nouvelle usine de transformation sera de 20 millions de livres annuellement.

Garon

Le ministre Garon était déjà parti lorsque LE SOLEIL a obtenu les commentaires des pêcheurs. Ce n'est qu'à Gaspé, où il avait un meeting en pleine nuit avec les industriels du consortium de poisson salé et séché de la Gaspésie qu'il a très brièvement commenté la décision des gars de Newport.

"Il n'y a pas de victoire là-dedans autre que celle des pêcheurs de Newport. C'était leur projet et Québec l'a toujours appuyé", a dit M. Garon.

L'université Laval est partiellement paralysée

par Jean-Claude RIVARD

Pour une quatrième fois, depuis le 10 octobre, le campus de l'université Laval a été réduit ce matin à une paralysie plus ou moins

complète. L'événement est survenu dans le cadre de la grève rotative des employés des universités québécoises qui veulent ainsi forcer un déblocage au niveau des négociations en cours pour le renouvellement de leur convention collective.

A Québec et à Montréal, la Télé-Université a également été frappée par la grève.

A Laval, le coup le plus dur a été porté au fonctionnement habituel de la bibliothèque générale. Bien que l'accès y ait été maintenu, aucun service n'a cependant été disponible, faute d'employés de soutien. L'arrêt de travail coïncidait

avec le premier jour de la "Semaine de lecture", période trimestrielle que les étudiants utilisent pour terminer leurs travaux de recherche.

Entre-temps, les représentants de la partie patronale se sont réunis cet avant-midi pour faire le point sur la situation. Un mouvement de dissension semble notamment se dessiner du côté de l'Université du Québec. Le vice-président aux affaires administratives de l'UQ, M. Roger Lefrançois, a pour sa part, confié au quotidien LE SOLEIL que son institution approuve la ligne dure adoptée par les universités Laval et de Montréal, au sujet des relations avec leurs employés.

TERRE

(Suite de la première page)

sinistrées à pris dans l'après-midi le contrôle de toute l'information sur le séisme. Après avoir publié un communiqué officiel faisant état de 813 morts, les autorités militaires ont imposé un black-out sur l'évolution de la situation.

Précédents

De l'an 565 (30.000 morts à Antioche) à hier, plus de 300.000 personnes ont péri dans des séismes en Turquie. De 1930 à 1983, 29 tremblements de terre ont fait environ 62.000 victimes.

Voici le rappel des séismes depuis 30 ans.

— Mars 1953: dans la région de Balikesir (Anatolie occidentale), magnitude: 7,5 (échelle de Richter), 1.103 morts.

— 19 août 1966: à Erzurum (est d'Ankara) magnitude: 7, 2.394 morts.

— 26 juillet 1967: en Anatolie orientale, 4.000 morts.

— 28 mars 1969: en Anatolie occidentale, 53 morts.

— 12 mai 1971: dans la province de Burdur, magnitude: 7, 995 morts.

— 6 septembre 1975: à Lice (est de la Turquie), magnitude: 6,8, 2.386 morts.

— 24 novembre 1976: dans la province de Van (Anatolie orientale), magnitude: 7,3, 3.720 morts.

Le grand prix du festival du film de voile à Gélinas

LA ROCHELLE, France (AFP)

— Le grand prix 83 du festival international du film de voile de La Rochelle a été attribué dimanche au Québécois Yves Gélinas pour "Jean du Sud" par un jury présidé par l'écrivain français Paul Guimard.

Vingt-sept films, réalisés en super 8, 16 ou 35 millimètres étaient en compétition au cours de ce festival qui a donné lieu à la projection d'un total de 71 films.

Le prix spécial du jury va d'autre part à "The Friendship Sloop" de Frank Cantor (E.-U.), et le 1er prix catégorie vagues et vents à "18 Footers", de Dick Enersen (E.-U.) ex aequo avec "La torche 83", de Philippe Lallet (France).

DES EXCUSES...



QUELLE EST LA VÔTRE?

Allez-vous continuer de vous décourager chaque fois que vous montez sur la balance? Pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui à remédier à la situation? En suivant notre unique "PROGRAMME PERSONNALISÉ" vous pouvez perdre 10, 20, 40 ou même 60 livres en quelques semaines seulement. Sans régimes éphémères, pilules ou exercices ardu. Notre équipe d'entraîneurs et de nutritionnistes a ordonné des milliers de Canadiens à atteindre leur poids idéal. Le programme d'entretien efficace que nous leur avons conseillé les aide à ne pas reprendre le poids perdu. Appelez nous aujourd'hui et nous vous expliquerons comment retrouver votre taille d'antan. Rapidement, facilement et en toute sécurité.

CONSULTATION GRATUITE
CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT
Ouvert de 8h AM à 7h PM Du lundi au vendredi

Ouvert de 8h à 19h, du lundi au vendredi
2600, boul. Laurier
Complexe Centre-Ville
Sainte-Foy 659-4596
(2e étage, près d'Entrain)

MONTREAL — TORONTO — HALIFAX — REGINA — WINNIPEG — HAMILTON

Résultats



Loto 6/36		Prochain GROS LOT		100 000\$
Date 28-10-83		1 14 18 21 24 35	4	
6/6	1	205 776,00\$		
5/6+	9	13 718,40\$		
5/6	235	788,10\$		
4/6	7913	65,00\$		
Ventes totales		2 247 669,00\$		
			MISE-TÔT	
			10 21 24 34	
			Gagnants	341
			Lot	146,60\$

Mini Loto		911687	50 000\$
11687	5 000\$	687	50\$
1687	250\$	87	5\$

Provincial		4953957	500 000\$
953957	50 000\$	957	100\$
53957	1 000\$	57	25\$

Provincial		50 lots bonis de 50 000 \$ chacun	
28/10/83		Numéros non-décomposables	
246 A 694	117 C 848	575 E 215	
261 A 033	374 C 853	015 H 626	
287 A 333	383 C 901	143 H 964	
464 A 922	419 C 494	163 H 910	
043 B 528	482 C 248	273 H 023	
075 B 386	549 C 724	350 H 762	
089 B 670	644 C 568	691 H 669	
183 B 291	657 C 553	242 J 483	
255 B 160	671 C 088	667 J 709	
300 B 878	019 D 309	790 J 665	
321 B 128	105 D 885	797 J 526	
351 B 649	267 D 556	000 K 855	
520 B 992	368 D 409	007 K 829	
702 B 816	045 E 648	273 K 745	
067 C 689	075 E 332	518 K 092	
089 C 056	472 E 896	564 K 491	
		722 K 671	

Inter Loto		921449	250 000\$
21449	2 500\$	867744	69282
1449	250\$	221607	1881
449	50\$	644186	348
49	10\$		50\$

Super Loto		2828004	1196518	1976711	2853541	4 GROS LOTS
Date 30-10-83		100 000\$				1 000 000\$
Lots de 100 000\$		145A880	180A094	861A302	575A157	108B944
		pour chacun des 4 numéros ci-haut				
		6 derniers chiffres 50 000\$				
		5 derniers chiffres 5 000\$				
		4 derniers chiffres 500\$				
		3 derniers chiffres 100\$				
		2 derniers chiffres 10\$				

La Quotidienne		Semaine du 24-10-83	
3	700 160 029 078 938 005		
4	6145 7724 8539 2077 6701 6841		

Lotto 6/49		Prochain GROS LOT	500 000\$
Date 29-10-83		1 5 7 8 11 13	3
6/6	5	100 000,00\$	
5/6+	78	3 389,90\$	
5/6	346	457,10\$	
4/6	12463	32,60\$	
3/6	148082	10,00\$	
Ventes totales		6 036 436 \$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Party de Bureau
EN PRIMEUR
La Sporthèque
vous offre
UN PARTY DE BUREAU COMBINÉ À UNE ACTIVITÉ SPORTIVE
RACQUETBALL, VOLLEYBALL, DANSE AÉROBIQUE
● Réceptions, buffets, danses
● 5 à 7
● Journée d'activité
● Etc.
RÉSERVEZ DES MAINTENANT
La Sporthèque
905, de Nemours
(angle 47e Rue est et Henri-Bourassa)
Responsable: Serge Godin
Charlesbourg
627-4611
Plaisir assuré, ambiance inoubliable

Superspectacle Un succès à l'image des fêtes du 375e

par André ROY

Les fêtes du 375e anniversaire de Québec se sont terminées sur une allure égale aux activités offertes durant tout l'été sous la gouverne du sieur Samuel de Champlain. Samedi soir, au Colisée, pour le spectacle de clôture des fêtes, le succès de foule était à l'image de ceux qui ont marqué la majorité des réjouissances mises sur pied pendant juillet et août par le Comité organisateur des fêtes du 375e.

La quasi-totalité des 11,900 sièges mis pour \$4 chacun à la disposition du grand public étaient occupés pour cette soirée qui affichait au programme la troupe "V'là l'bon vent" et l'Orchestre symphonique de Québec. "Un public en or", disait le président des fêtes Jean-Paul Morency, au terme du spectacle.

Un public qui n'a pas manqué de saluer à chaque fois ses favoris parmi les airs du folklore québécois entonnés par la grande chorale. Dans le temple des Nordiques, le très coloré "Pour moi le bonheur c'est le sport" s'est attiré les faveurs d'une salle qui n'attendait qu'un peu de rythme pour claquer des mains et taper du pied.

Après la pause, James DePreist est revenu diriger "son" orchestre symphonique. Les applaudissements nourris qui l'ont salué lui rendaient bien l'amour que le grand directeur musical admettait toujours garder dans son cœur pour Québec. Le maire Jean Pelletier a profité "de ce moment exceptionnel pour rendre hommage à un homme exceptionnel" en remettant à M. DePreist la médaille de la ville de Québec pour le rapprochement que le chef de l'OSQ a su rétablir

entre l'Orchestre symphonique et son public, au cours des six dernières années.

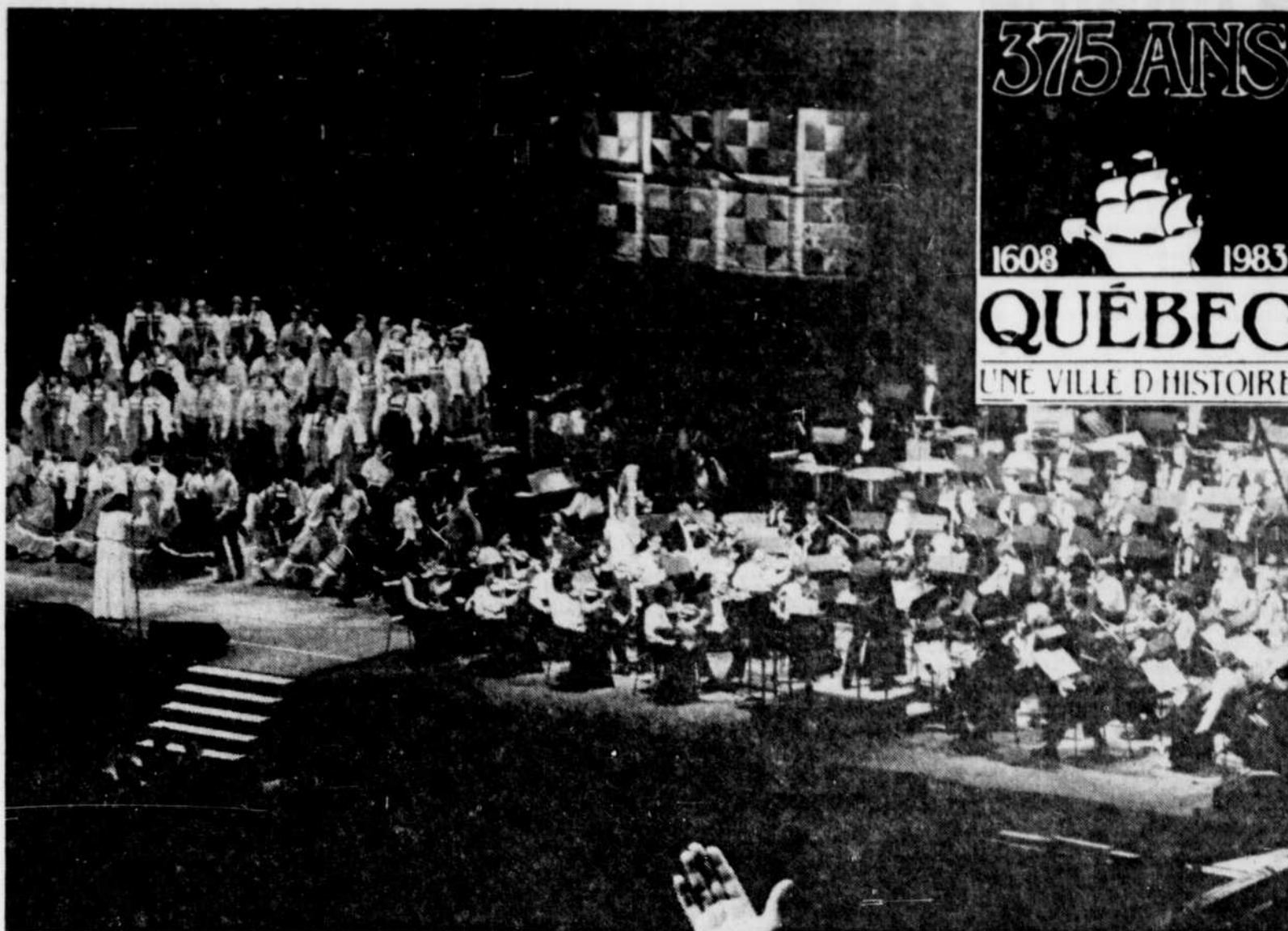
Une "jam" à 160

L'OSQ, sous la direction de Gilles Auger, a ensuite offert à son ancien chef une composition de Henri Hamel et Gilles Ouellet spécialement créée pour lui rendre hommage. La salle était émue... et après être restée bien sage sur les bancs de bois du Colisée, s'avouait prête pour la suite: "V'là l'bon vent" et l'OSQ réunis pour une "jam session" à 160 personnes en scène!

Amusés... et passablement étonnés, les milliers de spectateurs assistaient à l'accompagnement, par le très classique orchestre, de la très gailarde chanson popularisée par Dominique Michel "J'hais l'hiver", avec mimiques et tuques, s.v.p. Diane Lapiere, dirigeant la chorale qui a cette année 25 ans, a su profiter de l'atmosphère ainsi créée pour mettre le public carrément dans le bain.

Des membres de la troupe sont allés se chercher des "escorts" dans l'auditoire, dont le chef huron Max Gros-Louis. Comme plusieurs autres, celui-ci s'est exécuté dans un pot-pourri de danses folkloriques pendant que Diane Lapiere obtenait un chœur de milliers de voix lorsque l'air de "Voulez-vous danser, grand-mère?" est arrivé sur le tapis. La même participation s'est allégrement démontrée pour "Chevalier de la table ronde".

La seule note discordante dans cette fusion des deux groupes d'artistes aura été l'acharnement mis par le "drummer d'orchestre" (qui ac-



"V'là l'bon vent" et l'Orchestre symphonique de Québec, une "jam session" à 160 personnes.

compagnait en première partie "V'là l'bon vent") à enterrer tout autre instrument de musique aux alentours. Agacés par ce tapage, de nombreux auditeurs tendaient l'oreille, mais en vain, pour entendre les violons, violoncelles et même les trompettes de l'OSQ au travers.

C'était particulièrement vrai quand la troupe a chanté "Il était une fois des gens heureux" (ou l'air des Plouffe au cinéma), de même que pour la finale "Si on chantait ensemble".

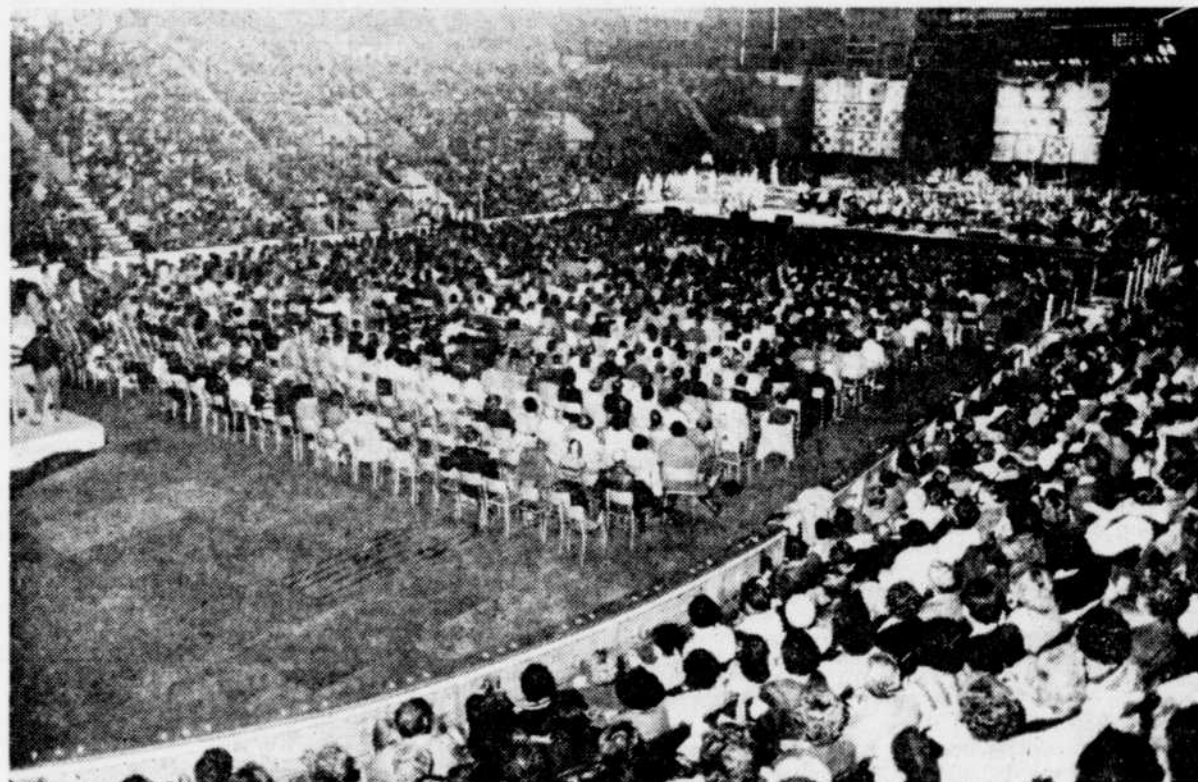
Et on a chanté ensemble, le président du Mouvement Desjardins comme le recteur de l'université Laval, le député fédéral de Chauveau tout autant que son homologue péquiste, l'ex-ministre de la Défense nationale

sur le même air que le directeur de la police de Québec... "C'est en chantant qu'on devient missionnaire, mes frères", avait prophétisé la chorale en début de programme.

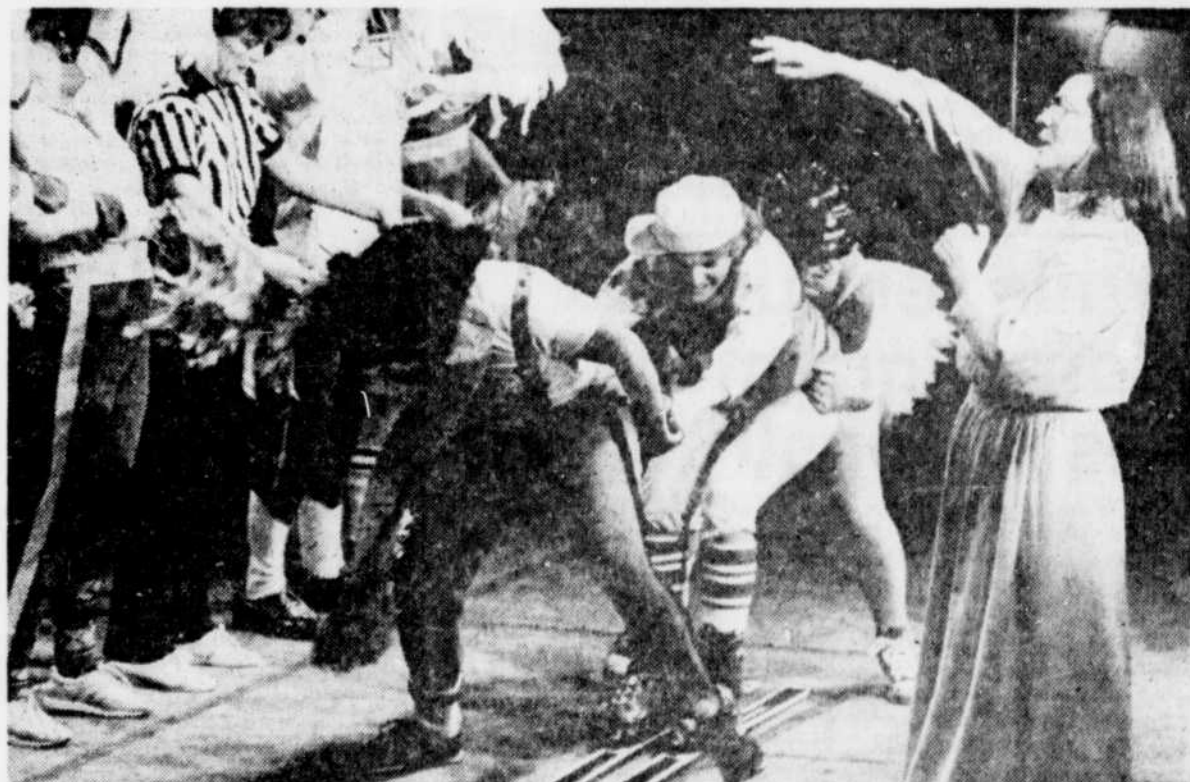
Quant à Samuel de Champlain, il s'est effacé dans le plus total incognito, lui qui avait débarqué en grand pavois au début de juillet dans la ville qu'il fonda 375 ans plus tôt. Parvenu devant le micro pour adresser ses derniers mots à la foule qui se dépêchait déjà vers la sortie, il s'est subitement fait clouer le bec par l'air des fêtes du 375e anniversaire. Et c'est sur un timide salut de la main capté par quelques dizaines de regards qu'il disparaissait dans les coulisses...



Québec a une place spéciale dans le cœur de James de Preist.



Un succès de foule incontestable.



Diane Lapiere, la directrice du chœur V'là l'bon vent, a su amuser et étonner les milliers de spectateurs.

L'hiver s'installe dans l'Est du Québec

Même si les spécialistes d'Environnement Canada prévoient un certain réchauffement pour les prochains jours, cela commence quand même à sentir drôlement l'hiver dans l'Est du Québec.

Déjà les citoyens de plusieurs régions ont pu observer une faible neige au sol, à leur lever et dans le parc des Laurentides, la longue saison blanche semble s'être installée pour de bon. Hier soir encore, la route était glissante

à plusieurs endroits et l'on rapportait quelque 5 cm de neige sur les accotements. Aucun accident d'importance n'était toutefois à déplorer dans cette région.

**ENSOLEILLEZ
VOS JOURNÉES...
ABONNEZ-VOUS!**

647-3333

le formidable

**ABRI
FISCAL**

(placement de tout repos,
programme de 5 ans)
MURB CLASSE 31
525-4961

(membre du groupe La Laurentienne)

CAQ

RENTE
UN NOUVEAU SERVICE

Notre système vous permet sans frais

- De choisir entre 40 variétés le genre de rente qui vous convient le mieux;
- D'obtenir les taux de rente de 30 compagnies.

COURTAGE D'ANNUITE J.C. MATTE & FILS LTÉE
1500, Beau-Lieu, Ste R-5, Sillery, QC G1S 4M9. Tél.: (418) 681-6357

Quand je cherche du travail, je consulte d'abord
CARRIÈRES et PROFESSIONS
**MOI, JE LIS
LE SOLEIL
ET J'EN SUIS FIER!**

abonnement:
647-3333

ABRI FISCAL

Immeubles Classe 31

Votre Revenu	Impôt payé Actuellement	Impôt payé si vous avez un abri fiscal
30 000\$	6 986\$	2 924\$
35 000\$	9 292\$	4 856\$
45 000\$	14 761\$	7 490\$
55 000\$	18 515\$	12 154\$
65 000\$	25 158\$	19 606\$

Comme vous le constatez, il est très important aujourd'hui de connaître les lois et plus particulièrement celles qui vous permettraient de conserver pour vous la rémunération si durement acquise.

Si vous possédez une bonne réputation de crédit, aucun comptant n'est nécessaire. Nous faisons modifier vos déductions à la source et vous pourrez ainsi profiter immédiatement de votre retour d'impôt. De plus, l'administration des immeubles est confiée à des professionnels dans le domaine.

Le taux de logements vacants dans tous les groupes que nous formons est nul (.005), ce qui ne peut que démontrer la qualité de nos dossiers et l'attention particulière que nous portons à nos clients.

AGISSEZ MAINTENANT

Ce privilège, à l'encontre de la croyance populaire, n'est pas réservé exclusivement aux riches.

"Le monopole immobilier n'est pas seulement le seul monopole mais le plus grand, le plus perpétuel et le pire de tous les monopoles"

Winston Churchill

GUY PARÉ 681-7757
& ASSOCIÉS INC.

Courtage immobilier — Fiscalité immobilière
* Ces montants peuvent varier selon votre investissement et vos déductions actuelles.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste

**EXAMEN
DE LA VUE
LUNETTES
VERRES
DE CONTACT**

Jour et soir
sur rendez-vous:
524-2869
973, 3e Av.,
Limoulu, Québec

**SPECIALISTE
DE PRODUITS D'ACIER**



Pour compléter nos produits, nous manufacturons maintenant aussi:

- Pontage métallique "(Steel Deck)"
- Revêtement industriel et commercial
- Accessoires correspondants G.20 à G.30
- Nervures 1 1/2" (galvanisé et émaillé)

TOLE GAUFREE DE QUEBEC INC.

49, Marie-de-l'Incarnation, Québec
Tél.: (418) 681-6221 TELEX: 051-2337

La chaîne A&P prête à fermer ses 14 magasins

MONTREAL (d'après CP et PC) — La chaîne d'alimentation A&P s'est dit prête à fermer ses 14 magasins du Québec, dont 13 sont en grève, si elle ne peut vendre ou louer ceux-ci, a déclaré hier un membre de la compagnie.

"Nous ne pouvons payer ce que les travailleurs demandent", a affirmé C.W. Fraleigh, de Burlington en Ontario.

Les 450 employés de A&P au Québec, en grève depuis le 28 septembre, veulent la parité salariale avec leurs collègues de l'Ontario. Un seul magasin n'est pas en grève au Québec présentement parce que ces employés n'adhèrent pas au même syndicat. La chaîne possède 99 autres magasins au Canada.

Dans l'édition du week-end d'un quotidien montréalais, A&P annonçait qu'elle voulait louer ou vendre ses supermarchés au Québec.

L'entreprise faisait mention que ses magasins étaient équipés et prêts à recevoir les marchandises périssables et invitait les intéressés

à communiquer avec elle à son siège social de Toronto.

Dan Joannis, un porte-parole syndical, a déclaré que le syndicat n'avait pas été avisé des intentions de la chaîne, mais que cette annonce ne l'étonnait pas. "La direction parle depuis quelque temps déjà de fermer des magasins", a-t-il ajouté.

Chez Steinberg

D'autre part, l'Union des employés de commerce représentant les travailleurs de la chaîne d'alimentation Steinberg a convoqué ses membres à une importante réunion mercredi soir au Forum de Montréal.

Le syndicat veut faire le point à la suite de ce qu'il appelle les fausses rumeurs lancées dernièrement et la confusion qui règne.

Au cours de l'assemblée, le syndicat entend informer ses 7.500 membres de l'enjeu que peut constituer l'acceptation des dernières offres patronales. Les syndiqués auront à se prononcer par scrutin secret sur ces offres.

avis divers

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q.: 200-05-00014-832
SHERIF: 200-18-00012-832

La CAISSE POPULAIRE DE ST-MALO, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 150, Marie-de-l'Incarnation, Québec, district de Québec, demande, contre - HENRI BERNIER, domicilié et résident au 1331, de Lavergne, Ste-Foy, district de Québec, défendeur.

"Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant:

1) La subdivision numéro SIX du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN (281-6) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Adolphe, Municipalité des Cantons-Unis de Stoneham et de Tewkesbury, division d'enregistrement de Montmorency.

2) La subdivision numéro DIX du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN (281-10) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Adolphe, Municipalité des Cantons-Unis de Stoneham et de Tewkesbury, division d'enregistrement de Montmorency.

3) La subdivision numéro HUIT du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN (281-8) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Adolphe, Municipalité des Cantons-Unis de Stoneham et de Tewkesbury, division d'enregistrement de Montmorency.

4) La subdivision numéro NEUF du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT (280-9) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Adolphe, Municipalité des Cantons-Unis de Stoneham et de Tewkesbury, division d'enregistrement de Montmorency.

5) Une lisière de terrain mesurant CINQUANTE pieds (50') de largeur équivalant à QUINZE VIRGULES QUATRE mètres (15,24 m) et allant depuis le lot 281-10 en long et le côté Ouest du lot 281-6 du 281-7 et 280-8 ainsi que du 280-9 puis une PARTIE du côté Nord du 280-1 pour atteindre le chemin public ou rue Leprie, étant la majeure PARTIE de la subdivision numéro TROIS du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN (281-3) (Pte) et de la subdivision numéro QUATRE du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT (280-4) (Pte) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Adolphe, Municipalité des Cantons-Unis de Stoneham et de Tewkesbury, division d'enregistrement de Montmorency, sauf la PARTIE des dits lots faisant face au terrain de Monsieur Richard Dubé (281-7 et 280-8), cette lisière de terrain devant servir de chemin de sortie pour les lots 281-6 et 281-10 ainsi que 281-8 et 280-9 et ce chemin ou rue non-officiellement municipalisé étant une servitude réelle et perpétuelle avec la subdivision numéro DIX du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN (281-10) en faveur de la subdivision numéro SIX du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN (281-6) de la subdivision numéro HUIT du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT (280-8) et de la subdivision numéro SEPT du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN (281-7) de même que la subdivision numéro HUIT du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN (281-8) et de la subdivision numéro NEUF du lot originaire numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT (280-9), bornée au nord aux lots 281-10 et 281-6, à l'est aux lots 281-6, 281-7, 280-8 et 280-9, au sud au lot 280-1 et à l'ouest PARTIE du chemin public - rue Leprie et PARTIE aux lots 281-4 et 280-Pte. Ce chemin ou rue pourra toujours être cédé à la corporation municipale pour devenir une rue avec le consentement des propriétaires riverains.

Le tout sans bâtisse dessus construite circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, sans exception ni réserve et notamment ces servitudes:

Droit de passage en faveur de l'immeuble présentement hypothéqué à pieds et en voiture en tout temps et à perpétuité, dans le chemin privé de sortie de TRENTE-HUIT pieds et QUATRE DIXIEMES (38'4") de largeur équivalant à ONZE VIRGULES SOIXANTE-HUIT mètres (11,68 m), appartenant à Monsieur Joseph Cloutier ou représentants, qui traverse entre autres le lot 281-Pte et partiellement le lot 279-Pte, tous deux du cadastre, pour communiquer au chemin public et en revenir mais aux conditions stipulées dans la vente consentie par ledit Joseph Cloutier à Monsieur Louis-Marie Létourneau, notaire, le douze (12) septembre mille neuf cent soixante-six (1966) et dont copie a été enregistrée à Châteaue-Richer, le 28 septembre 1966, sous le numéro 49.665.

Avec droit de passage en faveur de l'immeuble présentement hypothéqué à pieds et en voiture sur les lots 256 et 265 du cadastre, appartenant à Monsieur Louis-Marie Létourneau ou représentants, et sujet les lots vendus à une servitude de passage à pieds et en voiture en faveur des lots ci-haut décrits appartenant à Monsieur Louis-Marie Létourneau ou représentants, ces deux derniers droits de passage devant s'exercer à l'endroit jugé satisfaisant et le moins dommageable par les parties aux présentes et ledit Louis-Marie Létourneau.

Sujet à une servitude contre le lot 281-6 au profit du lot 281-5 tel qu'il appert du titre de l'emprunteur."

La mise à prix est fixée à mille six cent dix-neuf dollars et quinze cents (1 619,15\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 7007, avenue Royale, Châteaue-Richer, le CINQUIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

"Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant: Une PARTIE non subdivisée du lot originaire numéro VINGT (20-Pte N.S.) Rang V, du cadastre officiel pour la paroisse de St-Edmond de Stoneham, Municipalité des Cantons-Unis de Stoneham et de Tewkesbury, division d'enregistrement de Québec, étant ledit immeuble de forme irrégulière, borné au nord par une autre PARTIE du lot 20 appartenant à Monsieur Maurice Page ou représentants à l'est par la ligne de transmission de l'Hydro-Québec, au sud par des PARTIES du même lot appartenant à Monsieur Raymond Rochette ou représentants, mesurant DEUX CENT SOIXANTE-SIX pieds et SIX dixièmes (266'6") équivalant à QUATRE-VINGT-UN VIRGULE VINGT-DEUX mètres (81,22 m) dans sa ligne ouest DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT pieds (297') équivalant à QUATRE-VINGT-DIX VIRGULE CINQUANTE-DEUX mètres (45,32 m) dans sa ligne sud, qui est une ligne brisée.

Avec chalet dessus construit, et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à trois mille deux cent soixante-deux dollars et quinze cents (3 262,15\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le CINQUIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A TREIZE HEURES TREIZE.

Bureau du Shérif

Cour Supérieure

Québec, le 31 octobre 1983.

Le Shérif adjoint

GHISLAINE GINGRAS

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q.: 200-05-00353-828
SHERIF: 200-18-00028-837

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué ayant sa place d'affaires au 440, boul. Dorchester ouest, Montréal, demande, contre - YVES LAVOIE, personnellement et faisant affaires sous la raison sociale SYNDICAT DU MEUBLE ENR., domicilié au 689, route Kennedy, Pintendre, défendeur.

"Un immeuble connu et désigné comme suit:

La subdivision trois de la subdivision B du lot originaire numéro DEUX CENT DEUX (202-B-3) du cadastre officiel de la paroisse Notre-Dame de la Victoire, division d'enregistrement de Lévis.

La subdivision TROIS du lot originaire numéro DEUX CENT CING (205-3) du cadastre susdit.

Avec la bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 689, route du Président-Kennedy, St-Louis de Pintendre, comté de Lévis.

Sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec, enregistrée à Lévis le 5 septembre 1972, sous le numéro 169.999."

La mise à prix est fixée à quarante-sept mille trois cent soixante dollars et cinquante cents (47 360,50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6 ouest, route Trans-Canada, Lévis, le SIXIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif

Cour Supérieure

Québec, le 31 octobre 1983.

Le Shérif adjoint

GHISLAINE GINGRAS

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q.: 200-05-00482-823
SHERIF: 200-18-000252-831

CAISSE POPULAIRE ST-RAPHAEL, caisse d'épargne et de crédit dûment constituée ayant son siège social à 87, rue Principale, St-Raphaël, comté de Bellechasse, district de Montmagny, demande, contre - LAURENT RAYMOND, 1082, avenue Royale, Beaufort, district de Québec, - et - ALAIN RAYMOND, 1078, avenue Royale, Beaufort, district de Québec, défendeurs.

"a) Une terre située à St-Raphaël, comté de Bellechasse, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro DEUX CENT CINQUANTE ET UN (ptie 251) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Raphaël, division d'enregistrement de Bellechasse, mesurant plus ou moins TROIS QUARTS D'ARPENT de largeur est-ouest sur une profondeur qu'il peut y avoir à partir du chemin public du rang du Saul, avant élargissement au sud, à descendre vers le nord jusqu'à la rivière du Bras de St-Michel (3/4 arp. X 26 arp.), bornée comme suit: Vers le nord-est partie par le lot 252 appartenant à monsieur Réal Aubé et partie par une autre partie de lot 252 ci-après décrite et vendue, vers le sud-est par le chemin public du rang du Saul (avant élargissement), vers le nord-ouest par la rivière du Bras de St-Michel et vers le sud-ouest par une autre partie du lot 250, cadastre susdit, appartenant à monsieur Paul-Emile Laflamme, circonstances et dépendances.

b) Une autre terre située à St-Raphaël, comté de Bellechasse, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro DEUX CENT CINQUANTE-DEUX (Pte 252) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Raphaël, division d'enregistrement de Bellechasse, mesurant mesures anglaises plus ou moins, DEUX PERCHES ET TROIS PIEDS DE front sur un arpent de profondeur (2 per. 3 pi. X 1 arp.), bornée comme suit: Vers le sud-est par le chemin public du rang du Saul (avant élargissement), vers le nord-est par une autre partie du lot 252 appartenant à monsieur Réal Aubé, vers le nord-ouest par une partie du lot 252 appartenant également à monsieur Réal Aubé et vers le sud-ouest par une partie du lot 251 ci-dessus vendue.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. SAUF ET A DISTRAIRE de la partie ci-dessus décrite et vendue des lots 251 et 252, les parties vendues au ministère des Transports suivant contrat enregistré à Bellechasse sous le numéro 126354.

Sujet le lot numéro 251 aux servitudes de passage de ligne électrique en faveur de l'Hydro-Québec suivant contrats enregistrés à Bellechasse sous le numéro 64459, 70809, 108656 et 136701."

La mise à prix est fixée à huit mille neuf cent vingt-trois dollars et vingt cents (8 923,20\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Bellechasse, 23, avenue Chamoine-Audet, St-Raphaël, le CINQUIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif

Cour Supérieure

Québec, le 31 octobre 1983.

Le Shérif adjoint

GHISLAINE GINGRAS

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q.: 200-05-002210-818
SHERIF: S-0215-82

CAISSE POPULAIRE LAURIER, corporation régie par la Loi des caisses d'épargne et de crédit ayant son siège social à 2600, boulevard Laurier, Ste-Foy, district de Québec, demande, contre - FERNAND GIROUX INC., corps politique légalement constitué ayant une place d'affaires au 2130, Parc Gomin, Sillery, et - FERNAND GIROUX, homme d'affaires domicilié et résident au 2130, Parc Gomin, Sillery, district de Québec, défendeurs.

"Les subdivisions CENT CINQ, CENT SIX, CENT SEPT, CENT HUIT, CENT NEUF, CENT DIX, CENT ONZE, CENT VINGT-QUATRE, CENT VINGT-CINQ, CENT VINGT-SIX du lot originaire DEUX CENT QUARANTE-NEUF (249-105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 124, 125, 126) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ance-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

Sujettes à une servitude accordée par l'emprunteur à la Ville de l'Ance-Lorette, aux termes d'un acte passé devant Me Antoine Hamel, notaire, le 21 août 1979 et dont copie a été enregistrée à Québec, le 23 du même mois sous le numéro 961310. Cette servitude impose à tout propriétaire des immeubles ci-dessus désignés l'obligation de ne pas établir le niveau des caves des maisons qui seront éventuellement construites sur lesdits immeubles à moins de cent soixante-trois pieds (niveau géodésique).

Sujettes également à une servitude de non-construction en hauteur prévue dans un règlement de zonage numéro 70414 concernant l'Aéroport de l'Ance-Lorette, suivant avis donné par le ministre fédéral des Transports enregistré à Québec avec un plan M-2440 le 20 février 1963 sous le numéro 521693.

La mise à prix est fixée à vingt-deux mille quatre cent quarante-deux dollars et cinquante cents (22 442,50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc suivant jugement de Me Gérard Grenier, Protonotaire Spécial, le 14 octobre 1983.

Bureau du Shérif

Cour Supérieure

Québec, le 31 octobre 1983.

Le Shérif adjoint

GHISLAINE GINGRAS

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q.: 200-05-001992-838
SHERIF: 200-18-000284-834

CAISSE POPULAIRE DE STE-URSULE, corps politique régie par la Loi des caisses d'épargne et de crédit ayant son siège social au 3455, boul. Nelson, Ste-Foy, Québec, demande, contre - LEON SIMARD DIT RACINE, domicilié et résident au 1013, rue Louvain, Ste-Foy, Québec, défendeur.

"Un immeuble désigné comme étant la subdivision QUATORZE du lot originaire numéro DEUX CENT SOIXANTE (260-14) du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Foy, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse ci-dessus construite portant le numéro civique 1013, rue Louvain, Ste-Foy, Québec, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à deux mille neuf cent soixante-cinq dollars (2 975,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le SIXIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES TREIZE.

Bureau du Shérif

Cour Supérieure

Québec, le 31 octobre 1983.

Le Shérif adjoint

GHISLAINE GINGRAS

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q.: 200-05-001458-834
SHERIF: 200-18-000271-831

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 1000, rue St-Jean est, Québec G1R 4R2, Province de Québec, demande, contre - JACQUES BUSSIERES, domicilié à 265, 59e Rue est, Charlesbourg G1H 2E6, Province de Québec, défendeur.

"A) Un emplacement connu et désigné comme étant une partie de la subdivision numéro SEIZE du lot originaire numéro DIX-HUIT (18-16 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Edmond de Stoneham, Troisième Rang, division d'enregistrement de Québec, mesurant, ladite partie, cent pieds (100') de largeur, en front sur le boulevard Talbot, et cent pieds (100') au bout de la profondeur, mesures anglaises, sur la profondeur qu'il peut y avoir entre le boulevard Talbot, qui borne cet emplacement au sud-ouest, et la base d'un pylône de la ligne de transmission électrique de Shawinigan Water & Power qui la borne au nord-est et joignant au nord le lot 18-17 et au sud le lot 18-15 du cadastre susdit.

Tel que le tout se trouve actuellement, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

B) Un emplacement connu et désigné comme étant composé de:

1o. La subdivision numéro QUARANTE-NEUF du lot originaire numéro DIX-NEUF (19-49) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Edmond de Stoneham, Rang Trois, division d'enregistrement de Québec, et

2o. La subdivision numéro QUATRE-VINGT-SIX du lot originaire numéro DIX-HUIT (18-86) Rang Trois, du cadastre et de la division d'enregistrement susdits.

Tel que le tout se trouve actuellement, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

C) Un emplacement connu et désigné comme étant composé de:

1o. La subdivision numéro CINQUANTE du lot originaire numéro DIX-NEUF (19-50) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Edmond de Stoneham, Rang Trois, division d'enregistrement de Québec, et

2o. La subdivision numéro QUATRE-VINGT-SEPT du lot originaire numéro DIX-HUIT (18-87) Rang Trois, du cadastre et de la division d'enregistrement susdits.

Tel que le tout se trouve actuellement, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

D) Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro DIX-SEPT du lot originaire numéro DIX-HUIT (18-17) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Edmond de Stoneham, Rang Trois, division d'enregistrement de Québec.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec la bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, et portant le numéro 4465, boulevard Talbot, à Stoneham.

La mise à prix est fixée à mille cent vingt-huit dollars et quatre-vingt-dix cents (1 228,90\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le SIXIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A ONZE HEURES.

Bureau du Shérif

Cour Supérieure

Québec, le 31 octobre 1983.

Le Shérif adjoint

GHISLAINE GINGRAS

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q.: 142-285
SHERIF: 200-18-000291-839

LUCIEN FORTIN, résident et domicilié au 18, avenue Vallières, à Pont-Rouge, district de Québec, demande, contre - ROLLAND VILLENEUVE, résident et domicilié au 1810, rue Vitré, à Québec, - et - J.A. GAUDREAU, résident et domicilié au 163, rue Vitré, à Québec, - et - HERCULE JACQUES, résident et domicilié au 329, 1re Rue, à Québec, district de Québec, défendeurs conjoints et solidaires.

"Le lot numéro quatre-vingt-trois, subdivision du lot originaire numéro quatre cent quarante et un-A (441-A-83) sur le plan et dans le livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch-Nord, de la Cité de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et servitudes actives et passives."

La mise à prix est fixée à dix mille cent dollars (10 100,00\$) soit 25% de l'évaluation portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le SEPTIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A ONZE HEURES.

"Un emplacement situé du côté nord de la première Rue, quartier Limoilou, dans la Cité de Québec, formant partie de la subdivision numéro quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro quatre cent quarante et un-A (441-A-84) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch-Nord de Québec, à prendre et à détacher du côté est de cette subdivision numéro quatre-vingt-quatre, mesurant vingt-trois pieds (23') de front sur quatre-vingts pieds (80') de profondeur, le tout plus ou moins, borné en front par la première Rue, en profondeur par une rue, d'un côté par la subdivision numéro quatre-vingt-trois (83) susdite et de l'autre par le résidu de la subdivision numéro quatre-vingt-quatre appartenant à Exida Fortier, épouse d'Ernest Bérubé ou représentants, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et servitudes actives et passives."

La mise à prix est fixée à dix mille six cent cinquante dollars (10 605,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le SEPTIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A ONZE HEURES TREIZE.

Bureau du Shérif

Cour Supérieure

Québec, le 31 octobre 1983.

Le Shérif adjoint

GHISLAINE GINGRAS



Autre couronnement

Nicole Robitaille a été couronnée samedi soir duchesse de Laval pour le Carnaval de Québec 1984. Elaine Lemieux qui occupait cette fonction en 1983 a cédé sa place à Mme Robitaille de Sainte-Catherine de Portneuf. Nicole est assistante-gérante chez Dalmys Canada Ltée.

Le Soleil, René St-Pierre

Permis renouvelés automatiquement dans la construction

MONTREAL (D'après PC) — Les cartes de classification des travailleurs de la construction au Québec seront renouvelées automatiquement à l'échéance, soit en mars, pour la majorité des 90.000 détenteurs.

C'est la garantie qu'a donnée le gouvernement Lévysque à la Confédération des syndicats nationaux. Pour le président de la CSN,

Devant le rejet par les pêcheurs de Newport

De Bané doit revoir son plan de relance

par André DIONNE

du bureau du Soleil
MATANE — La proposition du gouvernement fédéral doit être réévaluée à la suite de la décision d'un groupe de pêcheurs de Newport sur la côte sud de la Gaspésie de poursuivre avec le gouvernement du Québec le projet de construction d'une usine moderne de transformation du poisson. Sans être écarté totalement, le projet d'Ottawa de régler les créances de Pêcheurs unis du Québec (PUQ) suivi d'un plan de relance soutenu des pêcheurs au Québec doit faire l'objet d'une réévaluation immédiate. Tels ont été les commentaires émis samedi matin par le ministre fédéral de Pêches et Océans Ca-

nada, aussi député de la circonscription fédérale de Matapédia-Matane, au cours d'une rencontre avec quelques membres de la presse locale.

La décision des pêcheurs de Newport prise en toute fin de journée vendredi s'ajoute donc à celle des pêcheurs de Rivière-au-Tonnerre, sur la Côte-Nord, d'embarquer dans le plan de relance québécois.

Ces deux décisions doivent donc s'ajouter à l'impossibilité pour Ottawa d'agir dans le dossier de Madelipêche, aux îles de la Madeleine, où les intérêts financiers du gouvernement du Québec sont nettement majoritaires.

"C'est un revirement de la situation", d'admettre M. de Bané. A l'origi-

ne, confiait-il, seule l'usine de Rivière-au-Tonnerre, spécialisée dans le crabe, pouvait être dissociée du plan fédéral puisqu'une transaction était envisagée depuis longtemps entre les membres de la coopérative d'une part et PUQ d'autre part.

C'est donc dire, de préciser M. de Bané, que le Québec garde sous son contrôle "les trois joyaux" de la transformation du poisson au Québec: Madelipêche, Rivière-au-Tonnerre et Newport.

La faillite

Les éléments de PUQ qui restent théoriquement au dossier, les usines de Saint-Maurice, Cloridorme et Rivière-au-Renard, sont ou moins pro-

ducteurs, trop vétustes ou carrément non productifs, estime M. de Bané.

Dans ce contexte, il est difficile de rendre à terme la proposition fédérale de régler les créances de PUQ et parallèlement lancer cette nouvelle société à caractère "mixte" qui aurait eu pour fonction d'assurer la relance des pêches québécoises sous le contrôle d'Ottawa.

Cela ne veut pas dire qu'automatiquement l'offre fédérale est retirée, disait substantiellement M. de Bané, mais la situation doit être réévaluée fondamentalement.

En tout premier lieu, il faut voir comment les créanciers, le Mouvement Desjardins, la Banque Nationale du Canada, la Banque fé-

dérale de développement, principalement, réagiront. Peut-être n'auront-ils d'autre choix que d'accepter PUQ à la faillite, un geste que le gouvernement fédéral a su écarter depuis plus d'un an, évitant de lourdes pertes, notamment aux pêcheurs copropriétaires de PUQ, actifs qui se chiffrent à quelque

\$1.240.000, estime-t-on. Il n'est pas sûr, poursuit M. de Bané, que les créanciers acceptent un fractionnement de leurs créances et dans ce cas nous perdrons tous.

Il faut maintenant voir également ce qui arrivera au "flagship" du Québec en matière de pêche, faisant allusion au gros morceau des créances de

PUQ, le complexe de Rivière-au-Renard.

Attitude nouvelle

"Effectivement, la nouvelle situation peut signifier de nouvelles discussions entre Ottawa et Québec en matière de pêche", admettait M. de Bané. Les ponts ne sont pas rompus, disait-il, et nous verrons.

"En ce qui me concerne, disait le député fédéral, je ne ferai pas de surenchère, une méthode qu'a utilisée le gouvernement du Québec en cette matière. Il n'en est pas question. Nous avons cru ce plan être une bonne solution pour tous... et n'empêche que n'ait été de l'offre fédérale, on n'aurait pas assisté à un mou-

vement de ce genre." Le dossier évoluera très vite en début de semaine puisque c'est vendredi, à Rimouski, que le ministre fédéral doit révéler officiellement les détails de l'ensemble du plan de relance pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, une annonce officielle qui retarde depuis plusieurs semaines.

Un échec à toutes fins utiles

par André DIONNE
du bureau du Soleil

MATANE — La perte pour Ottawa d'une zone importante d'investissement dans le milieu des pêches maritimes au Québec, Newport, signifie à toutes fins utiles l'échec pour le ministre Pierre de Bané, responsable de Pêches et Océans Canada, de son plan de relance évalué à quelque \$26,5 millions.

Les trois îlots de résistance, Madelipêche, aux îles de la Madeleine, Rivière-au-Tonnerre sur la Côte-Nord, et Newport en Gaspésie, représentent à eux seuls près de 90 pour 100 du budget de relance du gouvernement fédéral dans le domaine des pêches au Québec.

Et ce chiffre ne tient pas compte du montant qui devra être versé aux créanciers en règlement de leurs garanties sur les actifs de Pêcheurs unis du Québec.

Admettons comme hypothèse que toutes les autres personnes, sauf celles des trois noyaux de résistance, aient accepté le plan fédéral, le plan de relance ne serait que de \$2,765,000.

En effet, ce sont les projets de Madelipêche, de Rivière-au-Tonnerre et de Newport qui nécessitent les plus forts investissements.

La normalisation et la modernisation de l'usine de Cap-aux-Meules (Madelipêche) aux îles de la Madeleine, accaparent à elles seules la somme de \$6,8 millions sur une période de cinq ans, dont \$4,3 millions les deux premières années.

A cela, il faut ajouter le règlement du contentieux des six bateaux de la flotte québécoise: \$4,5 millions.

Quant à Rivière-au-Tonnerre, normalisation et modernisation signifiaient un investissement de \$2,93 millions.

Et à Newport, le projet de modernisation des installations de l'usine de PUQ nécessitait un investissement global, toujours sur cinq ans, de \$5,06 millions, dont \$3,07 millions au cours des deux premières années.

Sans compter les fonds de relance pour la flotte de SOQUILA aux îles de la Madeleine, les investissements prévus par Ottawa au seul chapitre de la normalisation et de la modernisation des usines totalisaient la somme de \$19,29 millions, soit 72,6 pour 100 du projet global.

En ajoutant les sommes nécessaires pour le rachat et la modernisation des six navires de pêche, \$4,5 millions, cette proportion passe à 89,59 pour 100 des \$26,555 millions annoncés.

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q.: 760-12-015264-74
P.: 760-99-000570-82
SHERIF: 200-18-000295-830

Le percepteur pour et au nom de LUCILLE LEMELIN, domiciliée et résidant au 64, rue Belval, C.P. 173, St-Thimothée, Dist. Beauharnois, demandeur - contre - RENE LABROSSE, 7460, des Platanes, Orsainville, district de Québec, défendeur.

"La subdivision numéro SIX CENT TRENTE-TROIS du lot originaire VINGT-SEPT (27-633) et le lot SIX CENT TRENTE-QUATRE du lot originaire DIX-SEPT (17-634) du cadastre officiel de la paroisse Charlesbourg. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 7460, des Platanes, Orsainville."

La mise à prix est fixée à treize mille trois cent soixante-cinq dollars (13 365,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le HUITIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES TRENTE.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 31 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
GHISLAINE GINGRAS

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q.: 200-05-002102-825
SHERIF: 200-18-000269-835

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chap. B-1, art. 100), 440, boul. Dorchester ouest, Montréal H2Z 1V7, demanderesse - contre - ROLLAND DAIGLE, domicilié et résidant au rang Bois-Joly, St-Apollinaire, comté de Lotbinière G0S 2E0, défendeur.

"Une terre avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sise et située dans la concession Bois-Joly, de la paroisse de St-Apollinaire, connue et désignée comme étant la paroisse de St-Apollinaire, connue comme étant le lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-DEUX (282) au cadastre officiel pour la paroisse de St-Apollinaire, comté de Lotbinière."

A DISTRAIRE de ce lot les deux emplacements suivants, savoir:

a) Un terrain avec une maison et un hangar dessus érigés, au nord du chemin public, mesurant deux cent deux pieds (202') de largeur au chemin et cent soixante pieds (160') également de largeur au bout de la profondeur qui est de trois cent quatre-vingt-cinq pieds (385'). Borné au sud-est par le chemin public et par le résidu du sudit lot pour ses autres côtés.

b) Un autre terrain, sis du côté sud du chemin public, mesurant cent quatre-vingt-huit pieds (188') de largeur sur cent sept pieds (107') de profondeur, lequel terrain se trouve en face du sudit terrain. Borné au nord-ouest par le chemin public et par le résidu du sudit lot pour ses autres côtés.

Ledit lot numéro 282 est sujet à une servitude en faveur de Shawinigan Water & Power Company, suivant acte enregistré sous le numéro 71,803."

La mise à prix est fixée à dix-sept mille six cent cinquante-neuf dollars et cinquante cents (17 659,50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Ste-Croix, le CIN-QUIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 31 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
GHISLAINE GINGRAS

avis divers

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q.: 200-05-003320-830
C.M.B.: C 1702-82
SHERIF: 200-18-000203-834

LA VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué ayant son siège social à 577, avenue Royale, Beaufort, Qué., demanderesse - contre - Dame Irène Gendreau, 568, boul. Ste-Anne, Beaufort, Qué., défenderesse.

"Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision un, de la subdivision un, du lot originaire mille cinq cent seize (1516-1-1) et la resubdivision un, de la subdivision un, de la resubdivision vingt-deux, de la subdivision vingt-sept du lot originaire cinq cent trente et un (531-27-22-1-1) du cadastre officiel de la Paroisse de Beaufort, division d'enregistrement de Québec. Le tout avec bâtisses, circonstances et dépendances."

Localisation: 568, boul. Ste-Anne."

La mise à prix est fixée à douze mille trois cent soixante-cinq dollars (12 375,00\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le SEPTIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES TRENTE.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 31 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
GHISLAINE GINGRAS

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q.: 200-05-001018-832
C.P.Q.: 200-02-010548-826
SHERIF: 200-18-000091-833

F. DUFRESNE INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 455, rue Lavoie, Ville Vanier, district de Québec, QC, demanderesse - contre - SEBASTIANO CROCCO et LUGINA CROCCO, domiciliés et résidant au 325, 41e Rue ouest, app. 2, Charlesbourg, district de Québec, QC, défendeurs conjoints et solidaires.

"Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision trente-trois de la subdivision cinq du lot originaire cinq cent quatre-vingt-un (581-5-33) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Roch-Nord, division d'enregistrement de Québec, avec la bâtisse dessus construite portant le numéro civique 2490, rue Perreault, à Québec, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à dix-sept mille quatre-vingt-dix dollars et cinquante-cents (17 943,50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le SIXIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 31 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
GHISLAINE GINGRAS

Mettez-y du mordant!

Économisez jusqu'à

413\$

(P225/75R-15)

Sur le prix de détail suggéré

à l'achat de quatre radiaux 4-saisons ceinturés d'acier.

- Carcasse en polyester, 2 ceintures d'acier
- Plus grande longévité de la semelle
- Économe de carburant
- Roulement doux et confortable par toute température
- Traction exceptionnelle dans la boue, dans la neige, par temps pluvieux, sur chaussées sèches ou humides.

Radial 4-saisons ceinturé de fibre de verre

49⁸⁵
ou moins
P155/80R-12



Radial d'hiver

54⁸⁵
ou moins
P155/80R-13



Ceinturé d'hiver à plis croisés

48⁸⁵
ou moins
E78-14



Voyez votre détaillant Petro-Canada participant et mettez-y du mordant!



Forum sur les femmes et l'économie

Parizeau laisse planer un espoir



Les femmes ont reproché à Jacques Parizeau les coupures draconiennes dont elles ont été victimes l'hiver dernier dans la fonction publique et parapublique.

par Lise LACHANCE
Le Livre blanc sur la fiscalité, qui doit sortir avant Noël, marquera "un certain progrès" pour les femmes, a déclaré, hier, M. Jacques Parizeau, refusant toutefois de préciser en quoi consisteront ces améliorations.

Le ministre des Finances du Québec, qui clôturait le forum sur les femmes et l'économie à la place de la ministre d'État à la Condition féminine, Pauline Marois (retenue chez elle par une récente maternité), a dû essuyer l'ire d'une partie des 1.000 participantes à ce sommet historique.

D'une part, les femmes en général reprochaient au "grand argentier" québécois d'être responsable des coupures draconiennes dont elles ont été victimes l'hiver dernier dans la fonction publique et parapublique. D'autre part, plusieurs n'ont pas pris son discours, jugé trop conservateur, parce que le ministre recourait constamment à des sté-

réotypes en parlant des femmes sur le marché du travail.

On peut presque dire, cependant, que l'homme politique a reçu une aide précieuse d'une marxiste-léniniste qui s'est emparée du micro à deux reprises: les propos vitrioliques de cette militante ont eu pour effet de transformer M. Parizeau en "martyr" et, dès ce moment, le vent a tourné dans la salle du Palais des congrès.

Le ministre a énuméré cinq points où les femmes du Québec ont enregistré des progrès ces dernières années: la réforme du code civil, des modifications à la fiscalité, la reconnaissance du statut de la femme collaboratrice de son mari dans une entreprise, l'établissement d'une allocation pour la garde des enfants, l'octroi de congés de maternité dans la fonction publique. Il a avoué, en

réponse à une intervenante, que le gouvernement subit de très fortes pressions de la part du milieu des affaires afin de ne rien changer en ce qui concerne la situation de la femme sur le marché de l'emploi.

Front commun?

Au cours de ce forum de deux jours où l'on a rendu un vibrant hommage à la présidente du Conseil du statut de la femme, Claire Bonenfant, dont le mandat se termine bientôt, les participantes aux 10 ateliers ont réclamé l'autonomie financière et leur juste part du pouvoir. Il n'est pas impossible qu'un front commun des Québécoises voie le jour.

La journaliste Gisèle Galichan, de Québec, a agi comme animatrice. Son humour a été souvent d'un précieux secours.



Un vibrant hommage a été rendu à la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Claire Bonenfant, dont le mandat se termine bientôt.

Une économiste dénonce l'idée de salaire à la femme au foyer

par Lise LACHANCE

Une économiste de l'Institut de recherches appliquées sur le travail (IRAT), Lise Poulin-Simon, s'en est prise hier à la formule du salaire à la femme au foyer ou du revenu minimal garanti. A son avis, il s'agit-là d'une "illusion chèrement entretenue par les économistes et politiciens les plus conservateurs".

La jeune femme, qui parlait devant plus de 1.000 participantes au forum sur l'économie organisé par le Conseil du statut de la femme, estime que cette solution "est un piège parce qu'elle ghettoïse les femmes, accentue la dépendance économique envers le conjoint ou l'Etat et enferme dans la pauvreté chronique les populations concernées".

Mme Poulin-Simon voit d'autres dangers dans le principe du salaire de la femme au foyer ou du revenu minimal garanti, cette "forme d'aide sociale ou d'aide aux

mères nécessiteuses à la mode d'aujourd'hui": il crée des illusions parce qu'il ne garantit toujours que des revenus de pauvreté; il perpétue la philosophie de stricte subsistance pour les femmes.

Solutions

L'économiste de l'IRAT préconise un ensemble de solutions, notamment:

— réviser la fiscalité pour transformer les exemptions fiscales en crédit d'impôt;

— repenser toute l'organisation de la famille et du marché du travail afin que les hommes et les femmes puissent participer à part entière à la production sociale réalisée dans la famille et hors famille;

— organiser notre société pour que les femmes et les hommes puissent choisir, tout au long de leur vie active, entre les activités rémunérées et les activités privées;

— centrer la politique de développement économique sur l'utilisation maximale des ressources humaines, soit le plein emploi.

"Tant qu'il n'y aura pas d'emploi pour tout le monde, le mode d'allocation d'emploi défavorisera les femmes ou les encouragera à retourner ou à demeurer au service de la famille exclusivement. Ça m'apparaît le problème économique et social numéro un pour la prochaine décennie et sûrement le principal problème des femmes", note Lise Poulin-Simon.

Dans les faits, ajoute l'économiste, les femmes n'ont jamais eu droit à l'emploi, au travail rémunéré. Pour que ce droit puisse s'exercer pleinement, il faut être capable, comme les hommes, d'investir suffisamment de temps, d'énergie et de continuité pour obtenir des conditions de travail au moins comparables aux leurs. Car, dans

notre société industrielle, "l'emploi régulier est le seul moyen de dépasser les revenus de subsistance".

Déconditionnement

L'économiste ne parle pas de conditionnement des femmes au travail, mais de déconditionnement. "Ça fait au-delà de 100 ans au moins que les hommes, génération après génération, sont conditionnés dès le jeune âge à se préparer au marché du travail pour y gagner leur vie et celle de leurs dépendants. Pendant cette période, les femmes, génération après génération, ont été conditionnées à mettre des enfants au monde et à demeurer au foyer pour s'en occuper, à apprendre qu'avec l'Amour venait la sécurité économique. La structure du marché du travail et des conditions de travail des hommes et des femmes reflètent ce conditionnement", dit-elle.

Un coup roulé compte pour 50%



Une normale de 72 représente 36 coups de départ et d'approche ainsi que 36 coups roulés. Pratiquez donc votre coup roulé aussi souvent que vous le pouvez — à la maison ou au bureau.

Cet appareil de pratique fonctionne à piles et c'est l'un des bons modèles. Il renvoie la balle automatiquement et rapidement, ce qui vous accorde un plus grand nombre d'exercices.

Pour vous ou celui qui recevra cet appareil en cadeau, Birks formule ce souhait: "Un coup roulé par vert... au maximum!"

\$19.95
(2 piles "C" incluses)

BIRKS
JOAILLIERS

"PERSONNE N'A LE DROIT DE LAISSER MOURIR UN ENFANT, AU TIERS-MONDE COMME AILLEURS"



*Soyez généreux
le 31 octobre*
UNICEF

Toronto: entente ratifiée au Star

TORONTO (d'après PC et CP) — Après quatre jours de grève, les employés du Toronto Star ont ratifié, hier, un nouveau contrat d'une durée de deux ans, et ce, par une imposante majorité de 96 pour 100, mettant ainsi fin au conflit de travail.

Les syndiqués, représentés par la Guilde des journalistes du sud de l'Ontario, ont voté à 857 voix contre 27 en faveur d'un contrat qui hausse leur salaire de 9 et 7 pour 100. Le salaire d'un employé avec six années d'expérience passe ainsi de \$596.54 à \$690.32. Le contrat permet également au syndicat de conserver son droit de grief concernant toute mise à pied éventuelle.

C'est d'ailleurs cette question qui avait été à l'origine de l'arrêt de travail, mercredi, des quelque 1.450 travailleurs de la rédaction, de la publicité, de l'administration et de la distribution du quotidien qui bénéficie du plus fort tirage au Canada. Les employés du Toronto Star étaient sans contrat de travail depuis le 1er août.

NOUS LIVRONS SEL POUR ADOUCISSEUR MANUEL - AUTOMATIQUE
Sel approprié pour assurer l'efficacité maximale de l'adoucisseur.
Culligan
SERVICE D'EAU DOUCE INC.
330, Fortin, Ville Vanier
681-4605
l'équipement pour eau potable

Un coup de main aux gens d'ici!

Octobre est le mois de Centraide, à la grandeur de l'Amérique du Nord comme dans la région de Québec.

Au cours de ce mois, au nom de plus de 80 organismes, Centraide-Québec organise une levée de fonds qui permettra à des milliers de bénéficiaires, dans la région, de chercher et de trouver support auprès des organismes qui lui sont affiliés.

Personne ne peut rester indifférent aux problèmes qui affectent une bonne partie de notre population. Des gens d'ici, comme vous, comptent sur les organismes associés à Centraide. Ils comptent sur vous.

En regroupant les multiples campagnes en une seule, en agissant comme fiduciaire des dons que vous souscrivez, Centraide-Québec vous

assure qu'ils seront utilisés à bon escient. Chacun de vos dons voit sa valeur multipliée par quatre, grâce à l'action bénévole que supporte Centraide-Québec.

Les gens d'ici comptent sur vous.



Centraide Québec
Votre moyen de partager...

Un vrai cadeau de Noël!

Jusqu'à **20% DE RABAIS SUR LE REGENCY**

2 DÉCORS SEULEMENT

La simplicité élégante du York; la coquille et le godron classiques du Cascade. Ces magnifiques couverts en plaqué argent sont réalisés dans les ateliers d'orfèvrerie Birks. Les

cuillers, fourchettes et couteaux des décors York et Cascade comportent un rabais de 20%, de 15% sur les ustensiles de service et autres des mêmes décors. Pour une période limitée.

Couvert de 5 pièces, ordinairement \$79
EN SOLDE, \$63.20

(Aussi pièces en réassortiment)

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

Nous vous invitons à profiter de NOTRE PLAN MISE DE CÔTE pour vos ACHATS DE NOËL

Forum sur les femmes et l'économie

L'argent, pilier de l'autonomie personnelle

par
Lise LACHANCE

Dans une société où l'argent joue un si grand rôle, l'autonomie financière constitue l'un des piliers de l'autonomie de la personne.

L'économiste Francine Harel-Giasson, professeure à l'École des Hautes Études de Montréal (HEC), propose aux femmes ce test d'autonomie financière:

1 — Avec l'argent liquide dont vous pouvez disposer aujourd'hui, incluant les cartes de crédit à votre nom propre, quel est l'endroit le plus éloigné sur la terre pour lequel vous pourriez acheter un billet aller-retour? L'Australie? Miami? Longueuil? Voilà un indice de votre rayon d'action.

2 — Si, à partir de demain matin, vous ne receviez plus aucun revenu de travail ni aucun versement de la part du gouvernement ou de votre conjoint, combien de temps pourriez-vous tenir à même les actifs qui vous appartiennent en propre? Jusqu'à votre mort, un an, une semaine, un jour? Et en admettant que vous bénéficiiez encore de certains versements du gouvernement, pendant combien de temps pourriez-vous, à partir de votre avoir

propre, ajouter à ces sommes ce qu'il faut pour vivre convenablement? Voilà un indice de votre pouvoir de survie dans la dignité.

3 — Si vous aviez besoin de \$1.000 pour réaliser un de vos desirs les plus chers, il vous faudrait combien de semaines de travail pour arriver à économiser cette somme? Voilà un indice de votre pouvoir de satisfaction de vos desirs.

4 — A quel montant s'élève le prix du cadeau le plus coûteux que vous pourriez offrir à quelqu'un, sans avoir à en parler à personne? Voilà un indice de votre pouvoir de générosité.

L'autonomie financière, précise Francine Harel-Giasson, c'est le pouvoir de satisfaire ses besoins et desirs, y compris ses desirs de mobilité et de générosité, à partir de ressources que l'on contrôle. "C'est bien proche du simple pouvoir de vivre", conclut-elle.

Premier vrai sommet
L'économiste a proposé ce test aux 1.000 femmes qui ont participé, en fin de semaine, au forum sur l'économie organisé par le Conseil du statut de la femme. Cet événement, à son avis,

constitue "le premier vrai sommet économique au Québec" puisque, contrairement aux sommets tenus jusqu'à maintenant sous l'égide du gouvernement du Québec, tous les segments de la pro-

duction sociale y étaient représentés: des productrices au foyer et hors foyer; des agentes économiques de toutes les régions et de tous les âges; des riches et des pauvres; des syndiquées, des non-syndiquées et des

chômeuses; des travailleuses officielles, bénévoles, clandestines, à pourboires, à la pique; des représentantes de métiers traditionnellement masculins et traditionnellement

féminins; des étudiantes; des retraitées; des fonctionnaires; des femmes chefs d'entreprises; des cadres et des professionnelles, etc.

L'universitaire a ajouté avec humour: "Notre sommet a mé-

rite un tel caractère d'universalité qu'il inclut les représentants de l'autre sexe. Les hommes y sont, en effet, fort bien représentés, premièrement parce qu'il y en a plus qu'un — il ne s'agit donc pas d'un

homme alibi — et deuxièmement parce que ces hommes sont sans doute de fort calibre puisqu'ils s'intéressent aux plus importantes questions économiques de l'heure!"

Précisons qu'une dizaine d'hommes se

sont inscrits au forum. Parmi eux, deux députés de l'Assemblée nationale, MM. Yves Beaumier et Richard French, ce dernier agissant comme porte-parole du Parti libéral en matière de condition féminine.

ESCORT ET LYNX, LES VOITURES LES PLUS VENDUES* AU QUÉBEC!

POUR UN TEMPS LIMITÉ,
PROTECTION DE

5 ANS OU 80 000 km
SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR,
SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES**



Plus que jamais, c'est le temps d'acheter une Escort ou une Lynx neuve 83 ou 84! Des voitures de qualité! Une affaire incroyable!

- Livraison rapide
- Grand choix de modèles
- Traction avant
- Technologie d'avant-garde

- Excellent rendement énergétique
- Achat et livraison pendant la durée du programme: du 21 octobre au 10 décembre 1983

*D'après les immatriculations R.L. Polk de janvier à août 1983.

ESCORT ET LYNX OFFERTES AVEC UNE PROTECTION SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES. C'EST LE TEMPS! PLUS QUE JAMAIS!



FORD

**Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants du Québec.



MERCURY

ESCORT ET LYNX
LES VOITURES LES PLUS VENDUES AU QUÉBEC

Lysiane Gagnon publie un livre

MONTREAL (d'après PC)— Lysiane Gagnon, journaliste au quotidien montréalais La Presse, publie cette semaine chez Québec-Amérique un premier livre intitulé *Vivre avec les hommes*.

Lysiane Gagnon a voulu le titre accrocheur. "Je souhaite que le plus de monde possible lise mon livre, explique-t-elle. C'est l'histoire des femmes racontée à ma façon, mais c'est aussi un peu l'histoire des hommes. J'ai voulu les inclure dans mon discours. Nous avons nos stéréotypes, ils ont les leurs."

"Vivre avec les hommes, c'est pour toute femme une réalité fondamentale, affirme la chroniqueuse. On peut vouloir changer la vie, mais c'est avec les hommes qu'il faudra la changer. Les femmes ne peuvent le faire seules."

GAUDREAU, BÉCOTTE

AVOCATS

MARIE-ESTHER GAUDREAU

JEAN BÉCOTTE

CAROL SAUVAGEAU

914, DES Érables QUÉBEC 688-1906

RENCONTRER

une personne avec les mêmes goûts

les mêmes

affinités

AIMER-PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son cœur?



ENFIN!

"DONNER UN VISAGE À SES REVES"

QUÉBEC: 529-3363

CHICOUTIMI: 696-1666

INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE

580, Grande-Allée, suite 230, Québec - 529-3363

1212, boul. Talbot, 2e étage, Chicoutimi - 696-1666

Ouvert: lun.-ven. 12h à 20h

"NOËL" AVANT LES FÊTES CHEZ LPS

ANGLAIS

COURS DE CONVERSATION

COURS ACCÉLÉRÉ

FRÉQUENCE: 2 séances par semaine de 3 heures chacune

HORAIRE: Matin, après-midi ou soir

DURÉE: 5 semaines du 14 novembre au 15 décembre

Prix rég.: 295\$

Prix réduit pour Noël LPS: 245\$*

*Cette offre est valable jusqu'au 11 novembre 1983.

Cours également offert sur cassettes en: Anglais, Français, Italien, Espagnol et Allemand

LPS

UN COURS FAIT SUR MESURE

LPS® 681-6375

(Langues Productions Services Ltée) Permis du ministère de l'Éducation no 66902 (culture personnelle)

3, Parc Samuel-Hoffland, Suite 195, Québec G1S 4M6

POLITIQUE

La Mulroneymanie a atteint Québec, hier

par J.-Jacques SAMSON

La Mulroneymanie a atteint Québec, hier. Plus de 1.000 personnes ont déboursé \$150 pour participer au souper-bénéfice du Parti conservateur, hier soir, à Québec. De mémoire de conservateur, c'est le plus important ralliement politique réussi par cette formation à Québec.

Déjà, hier matin, près de 300 personnes s'étaient rendues attendre Brian et Mila Mulroney à l'aéroport de Québec.

Il s'agissait de la première activité officielle de M. Mulroney au Québec depuis qu'il est devenu chef du Parti progressiste-conservateur.

"Le Parti progressiste-conservateur s'est rangé unanimement en faveur de la minorité francophone du Manitoba: ce faisant, il s'est acquitté ainsi d'une dette historique envers tous les francophones du pays. S'il est vrai que depuis 100 ans on a été hypothéqué par cette réalité, je suis devant vous, au cœur du Canada français, pour vous dire que l'hypothèque, on l'a finalement payée! (...)", a lancé M. Mulroney, d'entrée de jeu.

Le PC articule sa campagne au Québec sur cette décision du 6 octobre d'appuyer à la Chambre des communes une motion pour soutenir les francophones du Manitoba. Le texte de ce discours de M. Mulroney était distribué à la porte de l'hôtel, hier soir et les participants au souper ont pu visionner sur écran géant cette intervention de M. Mulroney à la Chambre des communes.

Briser le monopole libéral

Le chef conservateur a rappelé que les libéraux se sont maintenus au pouvoir depuis 15 ans à cause du monopole quasi total qu'ils ont exercé du vote des francophones du pays. Le PC peut assurer l'alternance maintenant, ose-t-il croire, après le comportement qu'il a adopté sur la question manitobaine.

M. Mulroney s'est engagé à ce que son parti se fasse le défenseur des droits des minorités, critère d'évaluation d'une société. "Si le Parti conservateur a défendu avec vigueur, comme il se devait, les droits de la minorité francophone au Manitoba, nous allons adopter la même attitude en ce qui concerne les droits légitimes et historiques de la minorité anglophone au Québec", a prévenu le chef de l'Opposition officielle à Ottawa, sous les applaudissements nourris de son auditoire francophone.

M. Mulroney s'est par ailleurs engagé à rechercher une formule qui permettra à l'Assemblée nationale du Québec de donner son assentiment à un accord constitutionnel canadien, mais après qu'il aura paré au plus pressé: les citoyens de quelque province seront plus ouverts à ces questions lorsqu'ils seront retournés au travail et que les finances publiques auront été assainies.

Chasseur de têtes

Le chef de l'Opposition a réussi ses meilleurs

effets de foule en s'en prenant de façon mordante à ses adversaires qui ne l'ont en rien impressionné depuis son élection, dit-il, avec sa belle assurance.

— Pierre Trudeau qui a déjà dit que c'était à la fin de la soirée qu'on reconnaissait les bons danseurs... C'est sa fin de soirée politique.

— Le PQ rendu au fédéral! Il se moque des distances établies par René Lévesque entre le Parti québécois et le Parti nationaliste: "Le Parti nationaliste, c'est le PQ en robe longue."

— Marcel Léger, "pitché" dehors du Conseil des ministres à Québec pour raison d'incompétence. "Prenez Marcel pour votre chef", dit ensuite M. Lévesque au Parti national. "C'est humiliant, imaginez-vous, d'avoir été renvoyé du PQ pour incompétence", reprend M. Mulroney, avec des mimiques de comédien.

— Denis Dawson, député de Louis-Hébert, président contesté de son caucus. "Bye, Bye Dawson" est sur le "hit parade" de CHRC.

— La grosse machine libérale? Ça c'est impressionnant, de près, à la Chambre des communes: le chef Boyarce et 73 nouilles, résume M. Mulroney.

Bref, un discours de circonstance, ponctué de phrases choes, d'attaques cinglantes pour ravir les partisans, anciens et nouveaux du Parti conservateur dans l'Est du Québec, dont certains étaient, il y a 15 jours, au Centre municipal des congrès pour le plébiscite de Robert Bourassa.



Brian et Mila MULRONEY

Les "bleus" exultaient

Trois trompettes hérédiques sonnent solennellement. Les projecteurs balayent la salle... l'orchestre de 10 musiciens, en te-



j-jacques samson

à Québec

nue de gala, souffle des notes langoureuses de "When Irish Eyes Are Smiling"... le "MC" crie Brian Mulroney et Mila Mulroney...

"Ensemble on va gagner With Brian As Our Leader Un vote pour le pouvoir" disait la chanson que les partisans conservateurs ont chantée à Brian Mulroney, hier.

Les militants conservateurs, qui ont été patients au Québec depuis des décennies, exultaient, hier, en connaissant une heure de gloire attendue piteusement, pendant que se déroulait depuis 20 ans devant eux le spectacle des triomphes faciles des libéraux de Pierre Trudeau.

Le succès de foule d'hier était impressionnant et ne trompe pas: industriels, hommes d'affaires, professionnels de toutes sortes avaient tenu à se faire voir, hier, au souper-bénéfice du Parti conservateur. 920 convives, disait un maître d'hôtel; 1.100 selon l'avocat Gary Ouellet, organisateur de la soirée. Chose certaine, la salle de bal de l'hôtel Hilton était bondée et tous les petits salons satellites ont été ouverts aux derniers acheteurs de cartes à \$150 chacune. Les 800 premières cartes auraient été vendues en moins de deux semaines, selon des organisateurs, et il fut alors question du Centre municipal des congrès. Il était toutefois déjà occupé.

Même si certains étaient venus de loin, comme de Baie-Comeau, fiers de "leur" Brian, la très grande majorité des partisans étaient des circonscriptions de la région de Québec, assuraient aussi les organisateurs. Des gens se sont même présentés, à la dernière heure hier soir, réclamant, d'abord en main, une carte.

Certains sont de "bons"

Hypothèque levée au Québec — LaSalle

Les sénateurs Martial Asselin et Arthur Tremblay étaient de la fête, hier, tout comme "le célèbre député de Joliette" Roch LaSalle et le président de l'association provinciale, M. Robert Brunet, et un député ontarien, M. Bill Jarvis. Pour Roch LaSalle, "enfin, je pense que c'est vrai que notre hypothèque est levée au Québec", disait-il, heureux que son chef aborde cette question avec pareille franchise.

Voici "la carte électorale" à \$150 servie aux convives, hier: — La Charlesbourgeoise du fruit de la pêche

conservateurs, comme M. Jos. Dufour, de Charlesbourg, âgé de 95 ans, ou l'ex-maire de Charlesbourg, M. Henri Caseault, un pilier du PC dans la région, mais il était évident que l'odeur du pouvoir que transportent les sondages favorables au PC avait attiré les mouches. Tous les observateurs ont noté la présence de militants ou de sympathisants libéraux.

Pour M. Henri Caseault, il faut retourner aux plus belles années de l'Union nationale de Daniel Johnson pour comparer pareil rassemblement chez les "bleus" dans l'Est du Québec.

Un dîner-bénéfice, en 1979, au profit de Joe Clark, avait attiré 600 personnes au Château Frontenac.

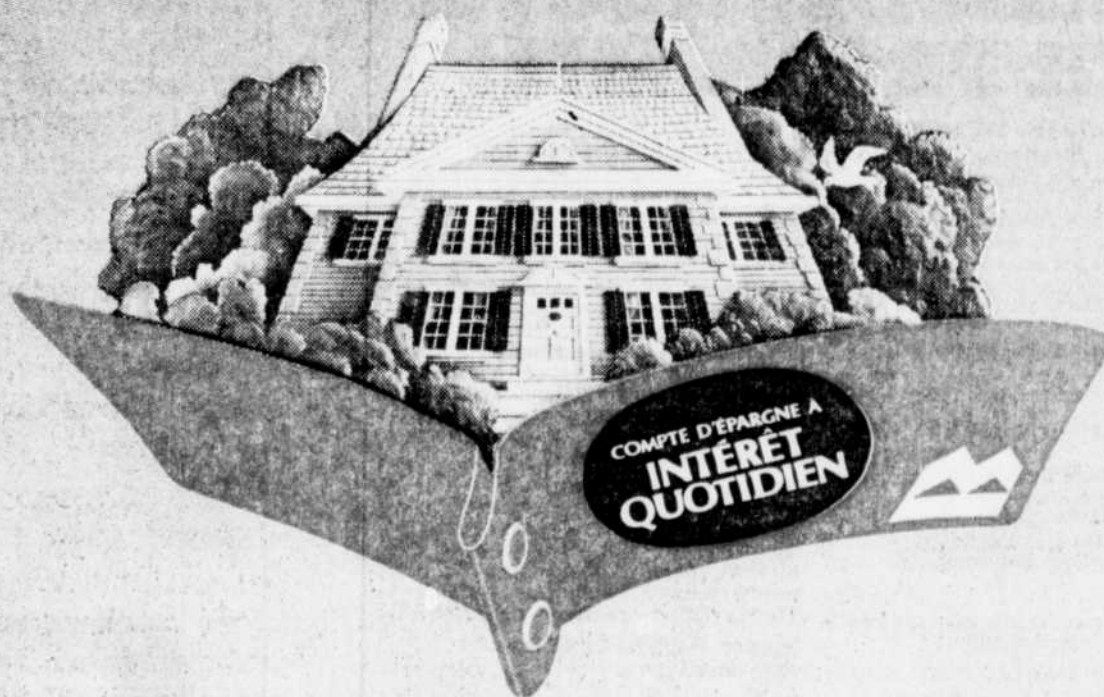
Un chaud partisan de Brian Mulroney dans la course à la direction du PC, Me Pierre Lin-teau, certifiait que 80 pour 100 des cartes pour le souper d'hier avaient été vendues à des individus qui tenaient personnellement à être présents et non à des compagnies comme cela se produit très souvent pour ce type de gala. 25 cartes seulement auraient été données, à des jeunes militants aux études.

Les conservateurs qui depuis une vingtaine d'années n'ont fait que de la figuration électorale, le plus souvent dans l'Est du Québec, ont donné l'image, hier, d'une "grosse machine bleue": succès de foule, enthousiasme des participants, qualité de l'organisation de la soirée. Habités que nous sommes aux cravates rouges, aux robes rouges, aux mouchoirs rouges et aux fleurs rouges dans toutes les manifestations politiques d'envergure lorsqu'il s'agit de la scène fédérale, les fleurs bleues aux boutonnières, hier soir, faisaient réaliser qu'il s'est passé un déplacement de sympathies politiques vers une organisation qui semble avoir poussé comme un champignon, depuis l'élection de Brian Mulroney.

Les personnes rencontrées à ce souper-bénéfice sont influentes dans leur milieu, mais reste à voir, sur le terrain, bureau de scrutin par bureau de scrutin, paroisse par paroisse, quel type d'organisation le PC pourra mettre sur pied avant l'élection fédérale. Aux élections précédentes, il n'en avait pas.

— Le Velouté de maïs de Lotbinière
— Les branches et le fruit à la mode Québec-Est
— La Miche Montmorency, Beurre Langelier
— La Côte rôtie Charlevoix
— Les pommes risolées de Bellechasse
— Les vertes trouvailles de Portneuf
— La verdure Frontenac aux aromates de Beauce
— Le gâteau maître-glacier Lévis
— Le chaleureux café Louis-Hébert
— Les vins de la victoire.

GAGNEZ UNE MAISON DE \$250 000



et l'un des 42 prix de \$1000... un pour chaque jour du SUPER CONCOURS SUPER ÉPARGNE

Changez pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de la Banque de Montréal et vous obtenez automatiquement cinq chances de gagner. De plus, vous profitez d'une chance additionnelle avec chaque dépôt de \$50 que vous faites dans votre nouveau compte. Si vous avez déjà un compte d'épargne à intérêt quotidien, chaque dépôt de \$50 vous vaudra une chance.

Alors faites comme tout le monde, comme les 50 000 Canadiens qui le font chaque mois, et changez pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de

la Banque de Montréal. Votre compte d'épargne à intérêt quotidien vous rapporte chaque jour de l'intérêt sur votre argent. L'intérêt vous est crédité chaque mois, soit 12 fois par année.

Participez dès aujourd'hui au «Super concours super épargnes». Il suffit d'ouvrir un compte ou de déposer dans celui que vous avez déjà; et chaque fois que vous déposez \$50, vous obtenez une chance de plus de gagner. Renseignez-vous!

Le concours se termine le 10 novembre 1983.



Banque de Montréal

Dans Mégantic-Compton: Mme Bélanger est élue

par Réjean LACOMBE

envoyé spécial du Soleil

BURY — Moins d'un mois après le décès de son mari, Madeleine Bélanger a été élue, hier, candidate du Parti libéral en vue de l'élection partielle du 5 décembre qui désignera un successeur à M. Fabien Bélanger, décédé le 2 octobre.

Mme Bélanger a triomphé facilement de son unique adversaire, M. Pierre Dionne, fils de l'ancien député libéral de Mégantic-Compton, M. J.-Omer Dionne, et frère de l'actuel député libéral fédéral de Chicoutimi, M. Marcel Dionne. Ainsi, M. Pierre Dionne a échoué une fois de plus dans sa tentative de se faire élire candidat libéral. En octobre 1980, il avait été défait par M. Bélanger lors du congrès à l'investiture.

Quoi qu'il en soit, la candidate libérale qui a d'excellentes chances de succéder à son mari, a indiqué

aux 700 militants libéraux réunis dans une salle surchauffée qu'elle entendait "continuer le travail déjà entrepris".

Mme Bélanger a énuméré une série de raisons qui l'avaient amenée à s'impliquer "aussi directement dans la politique après en avoir vu les dessous, à titre d'épouse de député et, à l'occasion, à titre de collaboratrice d'un député libéral qui était fier de son comté, de ceux et de celles qu'il représentait à l'Assemblée nationale".

Elle se dit convaincue qu'elle se serait sentie mal à l'aise de "simplement regarder passer le train".

Les attaques libérales

Si Mme Bélanger, de même que M. Dionne ainsi que le député de Robert-Baldwin, M. John O'Gallagher, ont attaqué le gouvernement du Parti québécois avec une certaine forme de prudence, il

n'en reste pas moins que les députés de Maskinongé et de Louis-Hébert, MM. Yvon Picotte et Réjean Doyon, n'ont guère été tendres à l'endroit des autorités gouvernementales québécoises.

Pendant que Réjean Doyon dénonçait vertement la dépense de \$200,000 autorisée par le gouvernement en vue de l'installation de la statue de Simon Bolivar à proximité du nouveau palais de justice de Québec, Yvon Picotte condamnait en termes crus le versement de montants totalisant \$50 millions par Québec dans la compagnie Québécoise "pour le simple plaisir d'avoir une fleur de lys sur la queue d'un avion".

Pour le député de Maskinongé, on ne doit pas s'attendre à des élections générales pour bientôt parce que les Québécois ont "affaire à une gang de pissous". "Vous allez voir, ajoute-t-il, le ministre Jean Garon va venir vous voir. Vous êtes mieux de vous équiper en chambres d'hôtel parce que lui il veut une chambre à porc (à part)".

M. Picotte invite même les militants libéraux à faire preuve de prudence en retournant chez eux parce que des policiers de la Sûreté du Québec, selon lui, "font du radar dans les alentours". "De grâce, ne concourez pas à garnir les poches percées à Parizeau", a dit M. Picotte.

Une crainte: le PQ "Père Noël"

par Réjean LACOMBE

envoyé spécial du Soleil

BURY — Les dirigeants du Parti libéral craignent que le gouvernement du Parti québécois joue au Père Noël 20 jours avant la traditionnelle distribution des cadeaux du 25 décembre.

Dans une mise en garde à peine voilée à l'endroit des électeurs de la circonscription électorale de Mégantic-Compton, la présidente du PLQ, Mme Louise Robic, a indiqué, hier, que les "promesses et les bons vont abonder" au cours des prochaines semaines.

Mme Robic devait par la suite préciser au SOLEIL que ces "promesses et ces bons" électoraux du gouvernement de M. René Lévesque ne concerneront pas uniquement les deux prochaines élections partielles dans Mégantic-Compton et dans Jonquière qui auront lieu le 5 décembre.

"On s'attend, dit-elle, qu'à compter de maintenant et jusqu'aux prochaines élections générales, on fasse toute sorte de promesses".

Elle en veut pour toute preuve, le fait que les dirigeants du Parti québécois courtisent de plus en plus les groupes ethniques au Québec. "Déjà, précise-t-elle, le Parti québécois a fait certaines promesses à des groupes ethniques. On est en

train, au Parti libéral, de compiler un dossier sur tout cela."

Rien n'est acquis

Entre-temps, Mme Robic emprunte la voie de la prudence lorsqu'il s'agit d'évaluer les chances de succès du Parti libéral lors des deux élections partielles du 5 décembre. "Il ne faut, dit-elle, rien prendre pour acquis. Il faut travailler très fort comme si on partait à zéro."

Même dans la circonscription de Mégantic-Compton, où d'ores et déjà, on concède la victoire du Parti libéral, la présidente du PLQ n'entend pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. "Je me méfie du Parti québécois, précise Mme Robic. Ils ont d'habiles communicateurs."

Dans le but d'éviter que les libéraux chantent victoire un peu trop rapidement, Mme Robic entend mettre l'épaulement à la roue. Elle fera campagne autant dans Mégantic-Compton que dans Jonquière.

"Je fais du porte à porte, explique-t-elle. Je rencontre les militants libéraux. Je discute aussi avec les électeurs qui ne sont pas membres de notre formation politique. J'aime discuter avec les gens. On se rend alors compte que le drame d'une formation politique qui est depuis trop longtemps au pouvoir c'est d'avoir perdu le contact avec les électeurs."

sondage gallup

Position du Canada dans le monde: 47% de Canadiens se disent satisfaits

Au cours des 10 dernières années, on a constaté une baisse remarquable du taux de Canadiens qui sont satisfaits de la position du Canada dans le monde. En 1975, ce taux était de 72 pour 100 contre 55 pour 100 il y a cinq ans et 47 pour 100 à l'heure actuelle.

Présentement, anglophones, francophones et Canadiens de divers groupes ethniques partagent des points de vue identiques à ce sujet. Parmi les Canadiens anglais, le taux de satisfaction qui était de 74 pour 100 en 1973 a baissé à 49 pour 100 en 1978. Etant demeuré relativement stable depuis, le taux de satisfaction de ce même groupe est présentement de 47 pour 100.

Parmi les Canadiens francophones, peu ou pas de chan-

gement s'était manifesté durant ces mêmes années (64 pour 100 en 1973 contre 68 pour 100 en 1978), mais aujourd'hui, seulement 47 pour 100 se disent satisfaits.

Chez les Canadiens dont la langue principale est autre que l'anglais ou le français, le taux de satisfaction a diminué plus graduellement. Ainsi, il y a 10 ans, 80 pour 100 de ce groupe de citoyens se disaient satisfaits de notre position dans le monde. Ce taux a baissé à 56 pour 100 en 1978 et il est présentement de 46 pour 100.

La question était la suivante: "Dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes satisfait ou pas satisfait de la position du Canada dans le monde aujourd'hui?"

	SATISFAITS	PEU SATISFAITS	NE SAVENT PAS
National - Aujourd'hui.....	47%	41%	12%
- 1978.....	55	38	8
- 1973.....	72	19	9
Langue maternelle:			
Français - Aujourd'hui.....	47	36	17
- 1978.....	68	22	10
- 1973.....	64	23	13
Anglais - Aujourd'hui.....	47	43	10
- 1978.....	49	44	7
- 1973.....	74	19	7
Autre - Aujourd'hui.....	46	44	10
- 1978.....	56	34	10
- 1973.....	80	10	10

Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues menées au début de septembre au domicile de 1,052 Canadiens âgés

de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est fiable à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

Virage à droite de syndiqués CSN

(PC) — La Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF) proposera de radicales remises en question au sein de la CSN, lors de son congrès général, qui s'ouvre aujourd'hui à Québec.

Mais dans l'immédiat, le congrès vise à préparer la négociation des travailleurs du papier qui s'enclenchera en main, une négociation qui engagera plus de 80 pour 100 de ses membres.

Cette fédération représente environ 15,000 travailleurs, dont 11,000 cotisants (la plupart des autres ont été mis à pied).

En vue de la négociation, la direction de la fédération propose à ses congressistes les priorités suivantes: diminution des heures de travail, fin des heures supplémentaires dans les usines de transformation du papier, pratique de la retraite anticipée, conjuguée à une amélioration du régime de retraite, afin de contribuer à créer de l'emploi, notamment chez les jeunes.

Le congrès a d'ailleurs pour thème "De l'emploi pour tous, une responsabilité collective".

Vers la droite

Les dirigeants de la FTPF admettent qu'il s'agit d'un "virage vers la droite".

"Nous nous écartons du discours officiel de la CSN, entendu souvent au cours des deux dernières années et suivant lequel on n'est pas responsable de la crise", explique le président de la fédération, M. Georges Cantin.

"Les syndicats ne sont pas sans responsabilité ici. Nous sommes responsables de ne pas avoir vu venir la crise."

Selon M. Cantin, le discours officiel de la CSN est un peu "idéologique", un discours qui, critique-t-il, tient les seuls "capitalistes" pour "coupables".

Maintenant à Sainte-Foy

BRAVO!

Au 1113, de l'Eglise (presque face à Canadian Tire) (ouvert le samedi)



Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances

BEAUPORT: 737, av. Royale - 661-0384

HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec - 694-5086

LIMOULOU: 475, 3e Avenue - 523-6690

STE-FOY: 1113, de l'Eglise - 659-3616 Ouvert le samedi

Presque face à Canadian Tire

Acceptons les ordonnances de tous les optométristes et optométristes. Nous prenons aussi les rendez-vous pour vos examens de la vue.

SAISISSEZ CE NOUVEL OUTIL-PROSPÉRITÉ!

La plus importante* banque au Québec vous invite à améliorer vos records de profitabilité grâce à son nouveau compte Progressif.

Le nouveau compte Progressif de la Banque Nationale est un outil exceptionnel. Il allie les avantages des comptes de chèques, d'épargne et de placement. Le compte Progressif offre un rendement super avantageux et les intérêts sont calculés quotidiennement et versés mensuellement.

Chèques:

• gratuits avec solde minimum mensuel de \$300.

• option Banque Nationale: remise de chèques avec relevé mensuel pour un montant minime.

• taux intéressant sur votre solde quotidien de moins de \$2,000.

Épargne:

• taux élevé sur votre solde quotidien de \$2,000. à moins de \$10,000.

Placement:

• taux de rendement encore plus élevé si votre solde quotidien est égal ou supérieur à \$10,000.

La Banque Nationale est la seule banque à offrir un taux d'intérêt aussi élevé pour ce type de compte.

Le fait de retrouver les avantages de ces trois comptes en un seul vous permet d'obtenir toujours un rendement optimum et sans soucis. C'est le compte toutes-transactions. Passez à n'importe quelle succursale de la Banque Nationale et on se fera un plaisir de vous expliquer les bénéfices que vous rapportera ce nouvel outil-prospérité.

Profitez-en pour demander ou renouveler sans frais votre carte MasterCard; elle vous assure en tout temps une protection contre découvert sur votre compte Progressif par une avance de fonds. La carte MasterCard Banque Nationale s'obtient sans frais.

Le compte Progressif, faites-en votre force.

*Plus de clients et de succursales que toute autre banque à charte au Québec. (Source: Association des Banquiers Canadiens)



compte Progressif

PROSPÉRITÉ

VOTRE FORCE

BANQUE NATIONALE



BEAUTÉ IRRÉSISTIBLE

ORLANE

B23

H.R. vous offre le programme innovatif B23 pour les soins de la peau... en plus d'une prime spéciale. Venez découvrir dès aujourd'hui chez H.R. les bienfaits d'une beauté irrésistible. Grâce aux recherches scientifiques et modernes effectuées dans le laboratoire Orlane de Paris, nous pouvons maintenant offrir des produits qui aident à donner à la peau une apparence de jeunesse plus lisse et plus resplendissante. La crème de nuit B23 aide à protéger la peau contre la perte d'hydratation (100 ml), 130\$. (50 ml), 80\$. La crème B23 Points Vulnérables, est idéale pour les zones fragiles du visage (30 ml), 55\$. Et finalement, les Ampoules-Beauté B23, concentrées pour un traitement plus efficace (10 ml total), 45\$. **UNE SUPERBE PRIME ORLANE DE H.R.** Avec tout achat de produits Orlane, vous pouvez vous procurer "Les Collections Fabuleuses", d'une valeur de 71\$, pour seulement 15\$. "Les Collections Fabuleuses" contiennent: extrait vital émulsion réparatrice restructurante (10 ml); Ecusson Eau de Cologne en atomiseur (30 ml); crème compensatrice pour les yeux (15 ml); mascara noir; fond de teint naturel (30 ml). Offre en vigueur du 31 octobre au 12 novembre 1983. Cosmétiques

Utilisez votre carte H.R.

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. • (2 heures de stationnement gratuit)

Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW

DOSSIERS

Document

Pour la CSN, la loi 101 est rentable

La décision de réouvrir à ce moment-ci de notre histoire le dossier linguistique peut ne pas apparaître des plus pertinentes. On pourrait même s'en inquiéter. Non parce qu'une loi étant un jour votée, il faille s'en tenir à sa lettre jusqu'à la fin des jours. Il est vrai que les lois sont susceptibles d'amélioration après avoir subi l'usure du temps, après qu'elles aient été soumises à l'expérimentation concrète.

D'ailleurs, nous savons tous que les lois dont la lettre ne correspond plus à l'esprit du temps finissent par devenir caduques, en quelque sorte, et à tomber d'elles-mêmes en désuétude. La question à se poser consiste donc en ceci: l'esprit qui a conduit à l'adoption de la Charte, il y a six ans, et qui avait emporté un appui très large de la part du peuple québécois demeure-t-il encore? Les objectifs fondamentaux poursuivis par la Charte de la langue, qui touchent la dignité des hommes et des femmes et leur épanouissement collectif, sont-ils encore valables? Sont-ils encore partagés par une grande majorité de Québécois et de Québécoises?

C'est par le biais de ces questions fondamentales que nous croyons approprié d'aborder la situation. Pour la CSN, l'essentiel demeure que la francisation continue de progresser et que cette francisation continue de se faire dans le plus grand esprit de tolérance et d'ouverture possible.

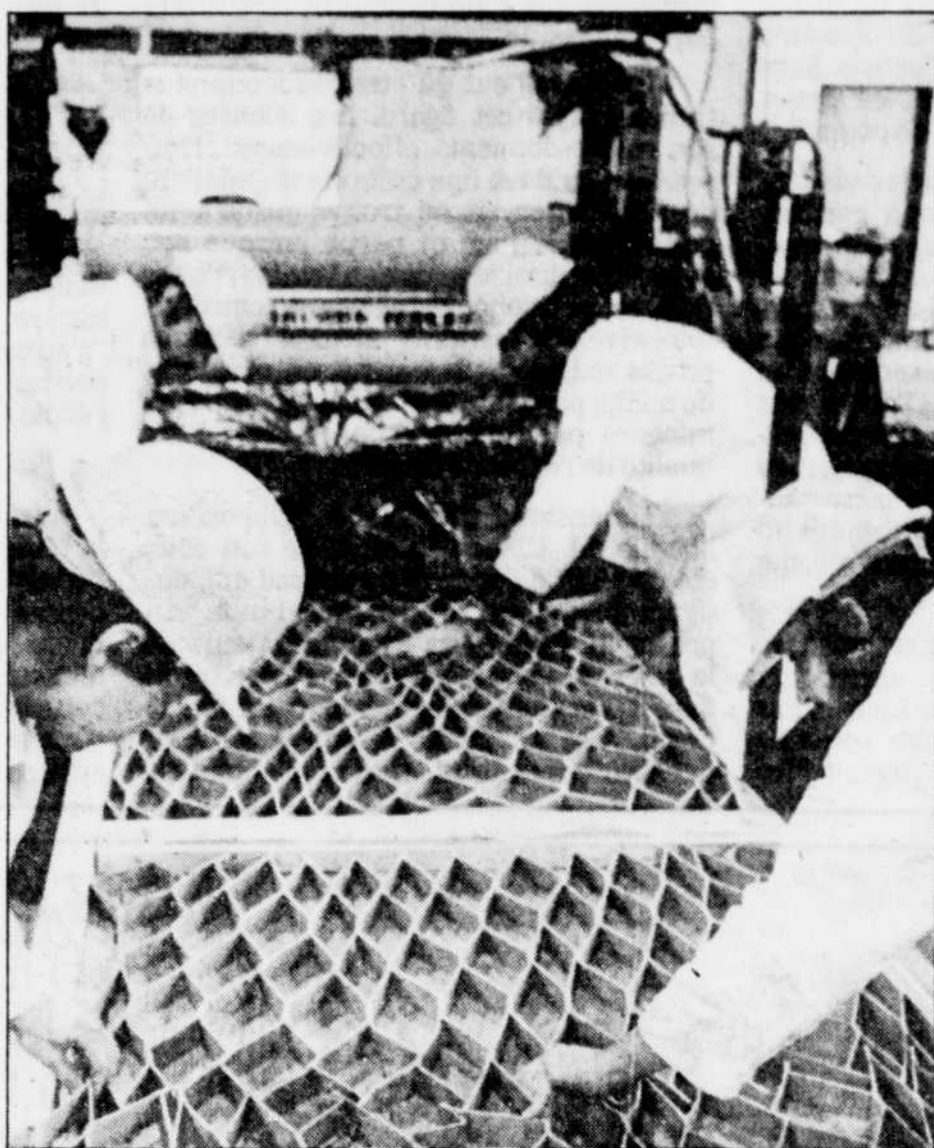
C'est ainsi que nous préférons voir, dans l'invitation qui est faite de débattre à nouveau de la question linguistique, une occasion d'exprimer un point de vue visant essentiellement à consolider les acquis.

Si nous manifestons une inquiétude quant à la pertinence de réouvrir le débat linguistique à ce moment-ci, cela tient à plusieurs facteurs.

D'abord, il nous faut convenir que les coups de boutoirs assénés à la loi 101 par les tribunaux ou encore par le gouvernement fédéral, lors de l'adoption de la Constitution canadienne, sont venus affaiblir sensiblement la force et la portée de la législation linguistique québécoise.

Des pans entiers de la loi sont tombés: le chapitre III portant sur la langue de la législation et de la justice a été emporté. Une partie importante du chapitre VIII portant sur la langue de l'éducation est disparue pendant qu'une autre partie se retrouve devant la Cour suprême. Il n'est pas réaliste de prévoir qu'à moyen terme, à peu près tout ce qui touche la langue de l'enseignement devra être rebâti. Nous cueillerons alors les fruits empoisonnés d'une Constitution canadienne qui nous a été imposée par un coup de force

La CSN s'inquiète de la réouverture du débat sur la question linguistique amorcé par les travaux d'une commission parlementaire sur la loi 101. Dans son mémoire, déposé la semaine dernière, la Confédération des syndicats nationaux affirme que les seuls changements à la loi qui trouveront son appui sont ceux qui renforceront le processus de francisation du Québec. LE SOLEIL publie quelques extraits de ce document.



Selon une étude citée par la CSN, l'usage accru du français au travail amène un accroissement de la créativité, de l'innovation et de l'initiative.

dont nous avons déjà dénoncé la nature et la portée. Mais nous n'y sommes pas encore.

De même, certaines dispositions du chapitre VII touchant la langue du commerce et des affaires se retrouvent devant les tribunaux. Sans préjuger des décisions finales, admettons cependant qu'il y a un risque potentiel de voir ce chapitre-là subir à son tour certaines amputations.

Quant au reste, même si la Charte de la langue a globalement im-

primé une impulsion qui, bien qu'imparfaite et encore inachevée, se dirige dans la bonne direction, on ne peut pas affirmer aujourd'hui que tout est assuré, que tout est consolidé. On ne peut certainement pas procéder à des changements à la loi qui ne tiendraient pas compte des données politiques et juridiques que nous venons de souligner. Cela fait largement partie du débat et doit absolument être pris en compte.

De là notre inquiétude devant la démarche du gouvernement. Il ne

nous apparaissait pas nécessaire de tenir une commission parlementaire pour faire en sorte que la loi soit appliquée de manière moins tatillonne, puisqu'un certain nombre de problèmes en ce sens ont été soulevés depuis six ans. Ou encore pour que soient prises les mesures administratives nécessaires pour que ceux qui ont à appliquer la Charte ne lui fassent pas dire, selon les cas, soit plus, soit moins qu'elle ne le prévoit en réalité.

La position de principe que nous soutenons est donc la suivante: les seules modifications ou changements à la Charte que nous pourrions appuyer seraient ceux ayant pour effet le renforcement du pouvoir des travailleurs sur les questions touchant la langue de travail et le respect de leurs droits syndicaux...

Situation économique

En novembre 1982, au cours d'un colloque tenu sous le thème "Langue et société", un journal avait publié le titre suivant, qui courait sur six colonnes: "La francisation nuit à la situation économique". C'était bien sûr un homme d'affaires qui avait fait une telle déclaration.

D'ailleurs, il ne faut pas se surprendre des hauts cris patronaux en regard de tout ce qui touche la nécessité pour l'Etat d'intervenir directement pour soutenir, en l'occurrence, la francisation du Québec. C'est la même réaction que l'on constate quant à la fiscalité ou encore les lois du travail. Les employeurs se gardent cependant, règle générale, de mettre l'accent sur les résultats positifs qui ont pu être constatés par suite de l'application de la loi 101. Une étude réalisée en avril 1980 par la firme ECONOSULT et portant sur les avantages et les coûts de la francisation en arrivait à la conclusion qu'à moyen terme, les bénéfices pour les entreprises seraient supérieurs aux coûts inhérents à la francisation. Ces coûts étaient alors évalués à 1/2 de 1 pour 100 du chiffre d'affaires, en moyenne. Selon cette étude, en effet, l'usage accru du français au travail amène un accroissement de la créativité, de l'innovation et de l'initiative, de même qu'une plus grande efficacité dans les communications. Tous ces facteurs, on le comprendra, sont de nature à avoir des effets positifs sur la productivité dans une entreprise.

Sans caricaturer, nous pourrions affirmer à peu près le contraire de ce que disait cet homme d'affaires, à savoir que c'est la situation économique qui a nuí à la francisation. Dans le sens suivant, à notre point de vue.

Les grandes luttes en faveur de la langue, auxquelles la CSN a tou-

jours été intimement mêlée, se sont déroulées au moment où l'économie était en progrès. La récession économique, avec les difficultés réelles de chômage, les fermetures d'usines, les mises à pied à peu près permanentes ont directement influencé la capacité de mobilisation des travailleurs et de leurs organisations.

On comprendra facilement que dans un syndicat où la moitié des membres sont en chômage, on consacre les énergies militantes de ceux qui restent à des problèmes qui se situent davantage au niveau de la survie pure et simple. La détérioration économique, qui était commencée lors de l'adoption de la loi 101 et qui s'est poursuivie avec les rigueurs que l'on connaît, a certainement été un frein pour la mobilisation des travailleurs sur les questions de langue.

Comités de francisation

A ces conditions économiques extrêmement difficiles se sont ajoutés des facteurs qui, dès l'adoption de la loi, faisaient déjà l'objet des appréhensions de la CSN. Ce qui s'est produit depuis six ans n'a fait que confirmer ce que nous avions craint et que nous avions signalé. Nous voulons parler plus précisément des comités de francisation.

Les travailleurs, règle générale, ne prennent pas beaucoup de temps avant de se rendre compte s'ils ont ou non la possibilité d'infléchir le déroulement des choses. S'ils ont ou non une prise sur le réel, en quelque sorte.

Or, après six ans de fonctionnement, on peut affirmer sans crainte de se tromper que les comités de francisation ont été un échec à peu près total. Sauf de très rares exceptions, les travailleurs s'en sont désintéressés dès le moment où ils se sont rendu compte qu'ils n'avaient ni le savoir nécessaire, ni les pouvoirs qu'il aurait fallu pour changer quoi que ce soit aux intentions de l'entreprise.

Il n'était pas dans l'intention de la loi de faire en sorte que les travailleurs ne se sentent pas concernés par ce qui aurait dû les intéresser au premier chef. On peut même penser le contraire. Mais le résultat demeure. Les travailleurs ne se sont pas sentis intéressés par la francisation et les comités de francisation ont été rapidement perçus comme des endroits où ils ne pouvaient pas faire valoir leurs points de vue de façon valable. Or, il est dans la tradition syndicale de ne pas perdre de temps ni de gaspiller les énergies militantes à des endroits où dans des domaines où on ne croit pas pouvoir changer ou influencer quelque chose...

Analyse

Un an après la victoire socialiste L'Espagne fait confiance à Gonzalez

MADRID (AFP) — Un an après l'éclatante victoire des socialistes aux législatives du 28 octobre 1982, l'Espagne continue de faire confiance à l'équipe de Felipe Gonzalez, président d'un gouvernement au crédit à peine entamé, notent la plupart des observateurs.

Certes, l'état de grâce dont ce gouvernement a bénéficié jusqu'aux vacances d'été est révolu après onze mois de gestion: dès la rentrée parlementaire, l'opposition conservatrice d'un côté, le Parti communiste (PCE) et son syndicat Commissions ouvrières (CCOO) de l'autre, l'ont abreuvé de critiques.

Mais son usure au pouvoir est minime et les craintes d'un automne chaud, alimentées par un pessimisme endémique, sont en train de se dissiper, constate-t-on.

La juvénile équipe dirigeante espagnole (moyenne d'âge: 41 ans) se caractérise, aux yeux de la plupart des observateurs, par une étonnante absence de sectarisme. Renier ce sectarisme dans un pays qui en a souffert pendant près d'un demi-siècle, c'était traduire l'aspiration profonde de l'immense majorité.

Evolution

Un cas limite de cette évolution: El Campesino, ce révolutionnaire jusqu'au boutisme d'il y a 50 ans, mort à Madrid la semaine dernière après une conversion aussi discrète qu'exemplaire à la social-démocratie.

Le pragmatisme du gouvernement socialiste espagnol a pour effet de désarmer l'opposition. La gauche classique lui reproche de ne pas aller assez loin dans ses réformes. La droite lui fait grief d'aller trop loin. Résultat: qu'il s'agisse de l'expropriation du grand holding privé Rumasa (23 février) ou de la dépenalisation partielle de l'a-

Les socialistes espagnols sont au pouvoir depuis un an. Leur crédit est à peine entamé. A gauche comme à droite on s'accommode d'un gouvernement qui se refuse au sectarisme idéologique. Cela traduit des aspirations populaires profondes. L'Agence France-Presse fait le point.

vortement (6 octobre), leurs critiques s'annulent mutuellement. Pour une raison très simple, selon les observateurs: l'opinion publique, dans son ensemble, juge ces réformes ni trop timides, ni trop hardies.

D'entrée de jeu, les socialistes avaient admis que leur marge de manoeuvre était étroite sur tous les plans: politique, social et économique.

Forts de l'unité de leurs troupes, de leur écrasante majorité parlementaire (202 députés sur 350) et de l'appui du principal syndicat du pays (Union générale des travailleurs, UGT, pro-socialiste), ils peuvent avancer au rythme qui leur plaît sans avoir à céder à la démagogie.

Objectif

L'objectif primordial à long terme étant de réinsérer l'Espagne dans l'Europe occidentale, Felipe Gonzalez paraît avoir ordonné sa politique en fonction de l'adhésion de son pays à la Communauté économique européenne.

Résolu à moderniser son industrie au prix de dizaines de milliers de licenciements dans la sidérurgie, le textile et la construction navale (coût estimé de cette opération:

quelque \$4 milliards en trois ans), le gouvernement de Madrid a mis résolument le cap sur l'Europe.

Sans abandonner la lutte contre le chômage, qui atteint 17 pour 100 de la population active, il se montre avant tout orthodoxe en matière monétaire. Cette année, il réussira sans doute à faire baisser le taux d'inflation de 15 à 12 pour 100.

En politique étrangère, l'alignement sur l'Europe est non moins évident. La négociation avec Bruxelles est menée tambour battant et ses pesanteurs sont la cause d'éclats sporadiques et de menaces de rupture, mais il ne semble pas y avoir d'alternative.

L'établissement de relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël est à l'étude. Enfin, quant à l'appartenance de l'Espagne à l'OTAN (depuis mai 1982), elle demeurera en suspens jusqu'à la tenue, en 1985, d'un référendum sur cette question.

Une bataille contre l'Eglise catholique et son enseignement privé se joue actuellement au Parlement à propos d'un projet de loi visant à restreindre quelque peu leur autonomie, mais, là encore, un compromis paraît devoir s'imposer.

Problème basque

Reste le problème du terrorisme au Pays Basque.

L'arrivée des socialistes au pouvoir en Espagne n'a rien changé au Pays Basque — toujours déchiré par la violence politique — malgré les espoirs qu'elle avait fait naître.

La recrudescence des attentats ces derniers jours, qui a poussé des centaines de milliers d'Espagnols à manifester contre le terrorisme, est là pour le démontrer.

La menace que fait peser sur la démocratie espagnole la violence de l'organisation indépendantiste ETA n'a pas disparu et fait toujours craindre une réaction de l'armée, hypersensible au séparatisme basque et qui est encore sous le choc de l'assassinat du capitaine Alberto Martin Barrios revendiqué par l'ETA politico-militaire.

Les récents appels à l'unité et à la sérénité du chef du gouvernement socialiste, Felipe Gonzalez, sont d'ailleurs significatifs, de même que son vibrant éloge du comportement exemplaire des forces armées face à la provocation, selon ses propres termes.

Le triomphe électoral des socialistes avait fait naître l'espoir d'une évolution de la situation au Pays Basque, renforcé par une trêve de l'ETA politico-militaire (l'une des deux branches de l'ETA) qui a duré quelques mois.

A l'initiative du président du gouvernement autonome basque, Carlos Garaikoetxea, une tentative de dialogue entre toutes les forces politiques impliquées dans le problème basque s'était amorcée en janvier dernier.

Mais une fois de plus, la persistance de la violence a fait échouer ces efforts de pacification, d'autant que le gouvernement s'est toujours opposé à négocier avec l'ETA sous la pression des attentats.



Le gouvernement que dirige M. Felipe Gonzalez est à peine affecté par l'usure du pouvoir, un an après son installation.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

M. Laurin doit changer d'attitude



**Jacques
dumais**

Le ministre de l'Éducation a récupéré à son avantage politique l'avis relativement favorable que lui exprimait, récemment, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), au sujet de son projet de loi (40) controversé sur la réforme des structures scolaires au primaire et au secondaire. M. Camille Laurin affirmait, en outre, vendredi, que la concertation est impossible avec les représentants des commissions scolaires puisqu'ils sont contre sa pièce législative dont l'étude, en commission parlementaire, doit débuter le 22 novembre.

A peu près isolé dans le monde scolaire qu'il entend réorganiser comme ce seul soldat qui a le pas dans l'armée, M. Laurin continue de s'y prendre d'une manière aussi gauche que depuis deux ans que cette réforme est dans l'air. A telle enseigne que le président du CSE lui-même, M. Claude Benjamin, dans une rare mise en garde à l'adresse du ministre, lui rappelle à juste titre que la concertation est la condition sine qua non pour la mise en application d'une telle réforme.

M. Benjamin n'invente rien. Il ne fait

que reprendre à son compte un point de vue très clair exprimé dans la conclusion de l'avis de 140 pages du CSE: "Le projet de restructuration scolaire, y lit-on, tend à instituer des rapports nouveaux non seulement au plan de la confessionnalité, mais dans l'activité pédagogique des écoles, dans la gestion administrative et pédagogique des commissions scolaires, dans la responsabilité générale de l'État en éducation. En définitive, un tel projet convie tous les partenaires du système d'éducation à une oeuvre collective. Sans un minimum de concertation, ce projet pourrait demeurer un "projet de papier".

Des critiques un peu courtes veulent que le CSE, un organisme non partisan voué au mieux-être de l'éducation québécoise, ait publié un avis épousant la cause de M. Laurin. On oublie d'une part que cet avis n'est pas unanime puisque quatre dissidences majeures expriment un désaveu du projet de loi 40. D'autre part des discussions déchirantes ont dû prévaloir au conseil car toute la question de la confessionnalité scolaire, la pierre angulaire de la réforme, n'a pu produire un consensus tout à fait inexistant d'ailleurs dans notre société.

Il est vrai que le CSE n'est pas très explicite pour justifier son appui aux grands principes de la réforme Laurin. Par contre, en introduction, il cite son avis d'août 1981, dans lequel il jugeait "in-

dispensable de poursuivre l'étude de la confessionnalité en tenant compte des structures parce que ces dernières ne sont pas sans effet sur la vie scolaire: les structures peuvent servir ou desservir l'activité éducative..." Plus loin, le CSE ajoute que dès ce moment, jusqu'en juin dernier, les positions déclarées sur les structures scolaires se sont modifiées et certaines mentalités ont changé, "marquées par un rapprochement des divers partenaires du système".

Le conseil eut dû être beaucoup plus transparent à cet égard. Les silences de son avis donnent effectivement l'impression qu'il est une créature du ministre de l'Éducation. Il se trouve jusqu'à un certain point juge et partie puisque son avis exige aussi le maintien intégral de ses propres pouvoirs parallèles à ceux du ministère. Se sentant menacé dans sa propre existence, le conseil ne peut tout de même pas s'imposer des concessions au ministre pour des motifs autres que la qualité de l'école de demain.

Le critique officiel de l'Opposition libérale, M. Claude Ryan a, de son côté, été cinglant à l'endroit du conseil qui, dit-il, aurait "escamoté", dans une étude "superficielle", plusieurs aspects majeurs de la réforme Laurin. Sauf le respect qu'on doit à l'ex-éditorialiste, son texte de 11 pages, vise en même temps le ministre dans un contexte plus ou moins crédible

puisque le Parti libéral s'opposera de toute manière à la réforme...

Le CSE, quoi qu'il en soit, demeure implacable à propos d'innombrables articles du projet de loi. Après avoir consulté 35 organismes du milieu, il a tenu surtout à sauvegarder les quelques consensus généraux obtenus depuis deux ans. Les Québécois(es) en général veulent en effet que l'école devienne enfin le pivot du système tandis que les commissions scolaires elles-mêmes conviennent qu'elles doivent troquer le régime confessionnel pour le régime linguistique.

L'organisme consultatif argue, d'autre part, qu'il faut modifier en profondeur le projet de loi 40 non seulement pour rendre justice aux enseignant(e)s qui sont les plus importants(es) éléments de l'école mais également pour éviter que le ministère de l'Éducation ne continue de "s'arroger toute la sagesse et toute l'expertise" qui existe aussi dans et autour de l'école notamment chez les commissaires.

• • •

Le ministre Laurin a eu le courage ou la témérité d'annoncer une réforme prévue depuis 20 ans et qui a toujours échoué depuis lors. Mais il pousse fort et mal, divisé comme pour régner. Le premier ministre Lévesque devrait lui rappeler que cette réforme scolaire n'est pas l'affaire d'un seul homme mais bien d'une société entière qui vivra et paiera pour!

revue de presse

La politicaillerie

Il semble de plus en plus évident que le nouveau chef progressiste-conservateur Brian Mulroney devra être instruit de ce qu'il n'est plus en campagne électorale et que son mandat est plus vaste qu'il ne semble le croire.

Depuis ses débuts au Parlement, il y a quelques semaines, M. Mulroney n'a tout au plus lancé que quelques attaques manquant d'envergure contre le gouvernement libéral.

Il a louvoyé à plusieurs reprises, mettant ses troupes dans l'embarras. Récemment, il a même tenté de clouer le gouvernement au pilori en ressortant l'incident du Boeing sud-coréen qui ne figurait

plus à l'ordre du jour depuis longtemps.

Il appartient au chef de l'Opposition de se livrer à de telles manœuvres politiques mais son rôle revêt des responsabilités beaucoup plus vastes. Il se doit de présenter une alternative positive aux décisions gouvernementales, de pousser le gouvernement à reconnaître l'inquiétude profonde qui habite les Canadiens et non pas seulement les libéraux. M. Mulroney se doit également d'attirer l'attention sur les problèmes qui assaillent actuellement le pays et de pointer du doigt les erreurs du gouvernement. (Le 13 octobre).

The North Bay Nuggett

Rêve d'hiver

Les États-Unis ont formulé une suggestion aberrante en recommandant l'ouverture de la navigation, durant les mois d'hiver, sur les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent.

Le ministre ontarien de l'Environnement, M. Andy Brandt, a affirmé qu'il "n'appuiera jamais" une telle idée. Une organisation représentant par ailleurs 90 pour 100 des associations canadiennes et américaines intéressées par la question — sportifs, industriels, hommes d'affaires, syndicats — a pour sa part qualifié la proposition d'"absurde".

Cette coalition, sous le nom de Great Lakes United, prétend que la navigation hivernale infligerait des dommages irréparables à la faune aquatique et à la faune riveraine des

Grands Lacs, provoquerait des dégâts aux propriétés riveraines et nuirait à la production hydro-électrique.

La navigation serait-elle prolongée durant l'hiver que le Canada devrait probablement faire face à des inondations: le niveau des eaux du lac Ontario pourrait grimper dangereusement en raison des embâcles provoqués par l'accumulation des glaces rompues sur le Saint-Laurent. De nombreuses et coûteuses écluses devraient également être mises en place sur la Voie maritime.

Le bon sens nous permet de croire que ce projet grandiose doit demeurer pour l'instant du domaine du rêve. (Le 11 octobre).

The Sarnia Observer

Wells a peur

Les raisons invoquées par le ministre ontarien des Affaires intergouvernementales pour s'opposer à ce que l'Ontario devienne officiellement bilingue à l'intérieur de la constitution canadienne manquent pour le moins de conviction.

Plutôt que d'agir à l'instar d'un leader dans un gouvernement qui est au pouvoir dans cette province depuis 40 ans, Tom Wells semble craindre son ombre. Alors même que la population est favorable aux services en français pour les Franco-Ontariens, M. Wells prétend que les gens craignent une reconnaissance constitutionnelle des droits de la langue française.

S'il est vrai que certaines personnes sont craintives — et rien ne prouve que ce soit vrai — M. Wells devrait tout tenter pour faire dis-

paraître cette peur plutôt que de l'alimenter en faisant continuellement état d'un regain possible du sentiment anti-francophone.

Enfin, que peut-on craindre? Faire de l'Ontario une province officiellement bilingue ne signifie pas pour autant que nous dussions tous apprendre la langue française et que nous eussions à abandonner certaines des institutions provinciales qui nous tiennent le plus à coeur.

Cela signifie tout simplement que 450.000 Ontariens de langue française auront le droit d'obtenir, dans leur langue, des services de leur gouvernement, des tribunaux, de la législation et des agences officielles.

The Toronto Star



le régional

Rayonier est encore à vendre



**jean didier
fessou**

Fermée depuis un peu plus de quatre ans, l'usine de Rayonier-Québec à Port-Cartier et sa réouverture alimentent régulièrement la chronique. Mais aujourd'hui, selon les informations recueillies aux bonnes sources par le collègue Marc Saint-Pierre, on sait que la multinationale ITT cherche à se départir de ses immobilisations en Côte-Nord. Un regroupement socio-économique du coin, Soref, est prêt à s'en porter acquéreur pour \$15 millions.

Il faut prendre un peu de recul pour mieux comprendre cet étonnant dossier. Il y a une dizaine d'années la multinationale ITT se laissait convaincre par le gouvernement Bourassa d'exploiter les immenses réserves forestières de la Moyenne-Côte-Nord en alimentant une usine de pâte à dissoudre à Port-Cartier. Plus de 1.200 personnes allaient trouver un emploi dans ce projet nécessitant des immobilisations de plus de \$300 millions alors que

Québec et Ottawa consentaient des subventions directes et indirectes d'environ \$40 millions.

A l'époque ce dossier fit scandale. Les milieux intellectuels et syndicaux dénoncèrent vigoureusement le montant de ces subventions à une multinationale qui s'était impliquée dans le coup d'État militaire au Chili qui avait renversé le régime Allende. Même le Parti québécois, par la voix de Claude Charron, mit son grain de sel dans l'affaire en affirmant qu'il y avait quarante autres solutions pour développer le domaine forestier de la Côte-Nord.

La construction de l'usine de Port-Cartier fut l'objet de nombreux sabotages. L'exploitation du domaine forestier, à la mode américaine, se révéla un fiasco. L'opération de l'usine fut sans cesse interrompue par des grèves, sauvages et illégales la plupart du temps. Tant et si bien que les Américains se découragèrent et mirent la clé dans la porte en septembre 1979. Provoquant, du même coup, la faillite virtuelle de la petite ville de Port-Cartier voyant ses citoyens abandonner précipitamment la région.

Depuis Québec et Ottawa tentent par tous les moyens de relancer cet ensemble industriel. Aucune des quarante autres so-

lutions si chères au Parti québécois, autrefois, ne semble faire l'affaire. Tour à tour Boxcraft, Papiers Cascades, Kruger, B.C. Forest, des intérêts chinois, scandinaves et allemands ont décliné l'invitation de réouvrir le complexe port-cartois. Même Tembec, pourtant vivement intéressée il y a quelques mois, semble se faire tirer l'oreille.

En fait il existe bien un ou deux groupes prêts à tenter l'aventure. Mais à deux conditions: que les pouvoirs publics brisent le monopole syndical du Syndicat canadien des travailleurs du papier toujours présent dans le dossier; que ces mêmes pouvoirs publics assument l'essentiel des risques financiers évalués, au bas mot, entre \$120 et \$150 millions.

Ottawa hésite. Québec est concentré sur le projet d'une papeterie à Matane. Pourtant l'un et l'autre se sont solennellement engagés, en février, à relancer Rayonier-Québec. En 1984 a promis le ministre Duhaime au nom du provincial. En 1985 a répliqué le député Maltais au nom du fédéral.

Sur place les intervenants du milieu sont partagés entre l'impatience et le découragement. Habilement manipulé par une poignée de politiciens locaux, un re-

groupement socio-économique du nom de Soref vient de proposer le rachat des actifs de Rayonier-Québec et la relance, modeste au début, des opérations de l'usine de Port-Cartier. D'où viendrait l'argent? De Québec et Ottawa, bien sûr, sauf \$1 million symbolique "ramassé" dans le milieu.

Flairant le bon coup la multinationale ITT laisse entendre, de son côté, qu'elle est tannée d'attendre et qu'elle s'apprête à démanteler son usine pour la vendre au poids de la ferraille.

Les choses en sont là, pour l'instant. Mais deux questions demeurent sans réponse.

Pourquoi Québec et Ottawa ne concentrent-ils pas leurs efforts sur la relance d'une usine déjà construite plutôt que de s'engager en luttes stériles dans le projet de construction d'une usine à Matane?

Est-ce que la rumeur voulant que les pouvoirs publics hâtent la relance de Rayonier-Québec pour mieux faire accepter la fermeture de Normines à Gagnon est fondée?

En effet, sans trop s'en vanter, Québec et Ottawa ont mijoté un cours de reclassification professionnelle oui, sur la Côte-Nord, permettrait de "transformer" des mineurs en travailleurs forestiers. Plutôt curieux, non?

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

La politique

Ce mode de scrutin a fait ses preuves

A l'heure où un récent sondage montre que les libéraux provinciaux s'apprêtent à balayer de l'Assemblée nationale les péquistes qui se trouvent toujours dans un état comateux depuis le référendum de 1981, le directeur général des élections et sa Commission de la représentation électorale essaient tant bien que mal depuis un mois de soulever l'opinion québécoise sur un sujet pourtant favori de celle-ci, le scrutin.

Bien que la tournée de cette commission et le résultat de celle-ci soient gardés sous silence pour des raisons que nous ignorons, nous croyons néanmoins que la question utilisée par la commission pour faire sa publicité: "Est-ce que tout le monde peut gagner ses élections?", est une question qui, par le mutisme qu'elle soulève tant dans les médias que chez les députés, les intellectuels et la population,

n'a besoin d'aucune réponse. Car, tout le monde peut gagner ses élections et tout le monde peut les gagner avec le mode de scrutin actuel, celui qui est dit "majoritaire uninominal à un tour".

Pourquoi ce système de représentation plus qu'un autre? Simplement parce qu'il permet à la population de montrer significativement et rapidement le genre de représentants qu'elle veut avoir, le genre de programmes politiques qu'elle veut voir réaliser par un gouvernement. Simplement parce que le mode de scrutin actuel a prouvé son efficacité en donnant à la population des gouvernements majoritaires et stables; des gouvernements qui, lorsqu'ils ne remplissaient plus leurs promesses, étaient écartés ou rayés du pouvoir par une autre formation politique. Alors, pourquoi vouloir modifier un mode de scrutin où les règles du

jeu sont connues de tous les électeurs, pourquoi changer un système où il y a de la place pour tous (femmes et jeunes, professionnels et ouvriers) et pour tous les partis (la disparition de l'Union nationale et l'ascension du Parti québécois en sont des exemples probants)?

En effet, si la population avait été si défavorisée au cours des ans par notre système électoral, elle le montrerait aujourd'hui en intervenant sur la place publique. Mais, cette même population sait qu'elle peut gagner ses élections; il ne lui suffit que de jouer la bonne carte, le bon vote au bon moment et, si elle se fait "bluffer" par son député, son gouvernement, elle peut toujours se reprendre dans quatre ans.

Claude Robert
Saint-Lambert, Montréal

Les élections dans les petites villes

Le 6 novembre, notre région connaîtra des déceptions et des joies. Une élection, quoi! Ulcère, nuit blanche, angoisse sont les effets pour tous ceux qui s'impliquent à fond dans ces campagnes.

Les villes de moins de 5,000 habitants vivent peut-être plus intensément ces moments. Les liens qui unissent une petite ville comme Breakeyville (2,100 habitants) sont intenses pour ne pas dire uniques. L'anonymat politique ou social est presque inexistant, tous ont un rôle, une tâche, une équipe et un point de vue. Pourtant notre voisin, notre petit cousin peuvent représenter l'opposition, notre garagiste aussi, ou même un collègue de travail dans un organisme bénévole peut s'opposer au parti que l'on encourage. Devons-nous dénigrer, salir ceux qui ont une vision différente de la nôtre? Je ne crois pas. L'important

se trouve à l'intérieur d'éléments positifs sur des questions d'administration, de gestion et de connaissance du milieu.

Qu'importe le résultat des élections, nous devons, d'un côté comme de l'autre, garder la tête haute, continuer d'être fiers de notre milieu et favoriser le plein épanouissement de la vie culturelle, économique et spirituelle de notre communauté.

En somme ces quelques lignes espèrent apaiser les esprits échauffés de part et d'autre. Fréquentant moi-même des partisans de chaque côté j'ai pris une option. J'espère être assez adulte pour respecter l'opinion de nos adversaires et même leur victoire s'il y a lieu. Il faut à tout prix éviter le narcissisme qui pourrait (dans notre cas) dénaturer l'esprit des fêtes du 75e en 1984.

Michel Gagnon
Breakeyville

Un Québec 84, cosmopolite et bilingue?

Suite à la position que prend le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, sur la modification de la loi 101, dans le but de réintroduire une bonne dose de bilinguisme dans toutes les activités de sa ville, laissez-moi vous dire qu'il a fortement raison, mais, que penser, aussi, des fêtes de Québec 84 l'an prochain, où la langue première pourrait bien être l'anglais?

Nous, Canadiens français, nous, Québécois, comment pouvons-nous ne pas envier ceux qui parlent les deux langues, ce que je veux dire que nous aurions plus de plaisir à voyager si nous étions bilingues. M. Drapeau a parfaitement raison de demander de la souplesse sur la loi 101 sur l'affichage, la signalisation routière, ainsi que dans nos habitudes de travail, qu'on nous laisse donc travailler dans la langue qu'on veut. Il est vrai que depuis une vingtaine d'années, la population montréalaise s'est adaptée au bilinguisme, car à l'époque 95 pour 100 de la ville de Montréal ne parlaient que l'anglais, aujourd'hui ils sont bilingues, j'en suis heureux pour eux, et pourtant, ils n'ont pas eu besoin de la loi 101 pour se franciser.

Je suis en affaires, je ne parle pas l'anglais, du moins j'essaie de me débrouiller du mieux que je peux, surtout si je dois commander à New York, Toronto, Vancouver ou ailleurs, ad-

mettez que j'aimerais être bilingue à ce moment-là. Il y a 26 ans, j'allais faire des achats à Montréal, et, il était difficile de s'exprimer, moi pur Québécois tout laine sans anglais il en était de même au restaurant à l'heure des repas, ou je ne pouvais dire que "yes ou no". Les Montréalais ont été intelligents d'apprendre le français, mais moi je n'ai pas été assez "smart" d'aller apprendre l'anglais, aujourd'hui, je le regrette, et ce n'est pas facile pour moi de l'apprendre, et pourtant j'en aurais besoin.

L'an prochain, je serai peut-être dans l'obligation d'employer une ou deux personnes pour mon commerce, que pensez-vous que je vais faire?... sûrement employer des personnes bilingues pour me dépanner à mon commerce, qu'on le veuille ou pas.

L'an prochain ce sera "Un Québec 84" cosmopolite et bilingue" et je vous certifie que l'anglais comme le français seront les deux langues en service l'an prochain, que vous soyez Russe, Norvégien, Anglais ou Canadien anglais ou français.

Tout ça pour vous dire que l'anglais de nos jours est aussi important que le français, ou que vous alliez dans le monde.

A vous lecteurs de juger mon opinion.

André Emond
St-Romuald

L'assiette au beurre

(Lettre adressée à M. Renaud Longchamps, écrivain)

Vous avez été plongé dans la consternation, dites-vous, à la lecture du bloc-notes que M. Jacques Dumais a remis dans LE SOLEIL du 13 octobre sur la cérémonie qui a marqué la remise des prix du Québec à six éminentes personnalités de chez nous. Dommage pour vous. Vous aurez sans doute été aussi choqué en lisant les autres journaux qui ont eu sensiblement la même réaction que LE SOLEIL dont un, en particulier, qui a titré: Des lauréats séparatistes.

Comment voulez-vous que la presse et la population en général n'aient pas été un peu scandalisées — malgré la qualité et le mérite des lauréats — par le spectacle à très forte saveur séparatiste auquel ont donné lieu la remise des prix et les propos

tenus par MM. Michel Brunet, Gaston Miron et Gilles Vigneault de même que par ceux du premier ministre et du président de l'Assemblée nationale? Comme si on avait profité de l'occasion pour faire avancer la cause...

Que voulez-vous, monsieur, vous n'arrêterez pas les gens de voir, d'entendre et de parler. Vous n'ignorerez sans doute pas qu'ils sont très nombreux au Québec ceux qui rejettent l'option séparatiste du gouvernement Lévesque et comme les prix — \$15,000 par lauréat, dit-on — proviennent des fonds publics, donc de la poche des contribuables, il ne faudrait pas trop s'étonner d'en entendre quelques-uns chuchoter: "Ils se sont retrouvés en famille et ils se sont passé l'assiette au beurre".

Robert Borthiaume
Québec

Que ce qu'on mérite!

Des rumeurs inquiétantes à l'effet que le ci-devant Gilles Lamontagne soit nommé lieutenant-gouverneur nous parviennent d'Ottawa. Remarquez qu'après l'affaire des F-18 et le contrat des frégates, quel autre libéral méritait d'occuper ce poste? Oui, Mister Trudeau s'apprête à faire un choix judicieux.

Mais à bien y penser, Gilles Lamontagne sera le lieutenant-gouverneur que les Québécois méritent. Après avoir aveuglément et imbécilement voté pour la même bande de parasites libéraux durant nombre d'élections, il est à craindre qu'une

fois encore la légendaire hypocrisie des libéraux fédéraux ait raison de la remarquable stupidité des gens de Québec et que ceux-ci réussissent à se faire réélire pour un autre mandat.

Les Québécois donneront-ils une chance aux conservateurs de M. Mulroney de nous représenter à Ottawa? Espérons que oui. Il faudra cependant écrire dans le même sens dans deux ou trois mois. Québec City people, like dogs, can only learn by repetition!!!

Christian Boutin
Québec

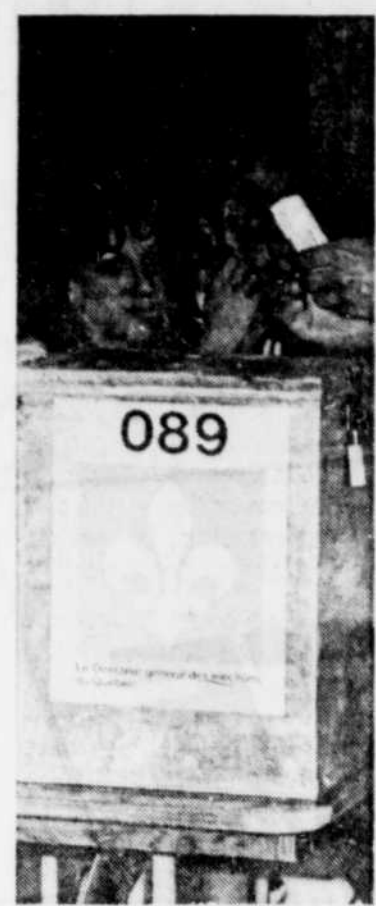
Le "vrai" visage de Duplessis

(En réponse à la lettre de M. Jacques Poulin, parue le 14 octobre)

Je regrette, M. Poulin, je ne pourrais pas vous joindre dans ce qui semble être votre initiative d'une croisade pour réhabiliter MM. Duplessis et Rumilly, car voyez-vous, ayant vécu cette époque, j'ai une toute autre conception que la vôtre sur ce régime.

Batista et Duvalier avaient comme symbole: crois ou meurs; Duplessis n'est pas allé si loin mais ce pourrait être quelque chose comme: crois ou crève. A son accession au pouvoir, tous les rouges connus au Parlement étaient remplacés par les unionistes sans retour, dans les comités ruraux, tous les préposés aux travaux de voirie et aux bureaux de comités rouges étaient mis à la porte.

Mon grand-père, employé



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

d'ascenseur au palais de justice, de souche libérale a perdu son emploi. Dû à une instance de dernière heure, ma mère, veuve avec cinq enfants, a réussi de peine et de misère à sauver son job de femme de ménage au parlement. Et c'était le cas également aux échelons supérieurs.

Vous dites que les grèves dans le secteur public étaient promptement réglées; mais oui pour les raisons ci-haut mentionnées, la peur M. Poulin, la peur de perdre son emploi.

Les syndicats? C'est suffisant de se rappeler la matraque à Asbestos.

Le patronage était pratiqué de façon éhontée et à tous les niveaux, vous le savez bien. Il fallait bien construire des écoles, la population s'accroissait, mais cela favorisait bien et il fallait le faire, d'octroyer tel ou tel contrat aux amis du régime et cela sans

soumission. Je l'ai vécu à titre de représentant de commerce et ayant eu la chance d'avoir comme employeur un ami du régime; nous ramassions les contrats sans soumission à la pelle; nous devions cependant accorder une commission à tel ou tel individu, ingénieurs, architectes et même des maires de municipalité. Parlons-en de l'éducation; seuls ceux qui en avaient les moyens pouvaient grimper.

J'ai toujours été un premier de classe mais j'ai dû quitter l'école en 9e année, ma mère ne pouvant pas rencontrer de frais additionnels et j'ai dû à 14 ans entrer sur le marché du travail à \$4.60 par semaine.

Il fallait vraiment être malade pour entrer dans les hôpitaux et les pauvres étaient cordés dans des salles de 15 patients; faute de pouvoir se payer des

médicaments, les remèdes des vieux et des Indiens étaient utilisés si on se cassait un membre ou allait voir le ramancheur.

Dixit vous-même: "C'était un homme qui savait écouter la voix des évêques et du clergé", non, c'était le contraire, c'était lui le boss, partout, rappelez-vous l'histoire de Mgr Charbonneau.

Je pourrais vous en nommer des curés qui faisaient campagne électorale à ses côtés, sur la tribune et qui nous disaient en chaire pour qui voter.

Oui, crois ou crève! Si vous votez pour mon candidat, vous aurez votre bout d'asphalte. Lui et le bérêt blanc Rumilly, gardez-les pour vous, M. Poulin, moi je n'y vais pas.

Robert Blouin
Québec

Les jeunes

Un emploi n'est pas tout dans la vie

(En réponse à la lettre d'Anne Carrier parue le 21 octobre)

J'ai obtenu un baccalauréat en orientation scolaire et professionnelle en 1977. Je n'ai jamais travaillé directement dans ma spécialité et mes expériences furent courtes et sans suite. En 1981 et 1983, je mis au monde mes deux enfants. De 1977 à 1980, j'ai porté le lourd fardeau de l'incompétence et de l'inutilité et, surtout, de l'énorme duperie à laquelle j'avais participé, être en orientation scolaire et pro-

fessionnelle et ne m'être même pas rendu compte des limites du marché du travail qui en 1977 n'avaient pas les proportions actuelles mais qui n'en étaient pas moins réelles.

Ce que j'aimerais vous communiquer, c'est ceci: le sentiment qui se développe lorsque l'on vit l'inaccessibilité au marché du travail, c'est-à-dire, le manque de confiance en soi et surtout la perte de l'estime de soi ou comme l'écrit Anne Carrier (qui croit ne jamais plus pouvoir

croire en elle) est un doute semé injustement dans notre for intérieur. Car, après quelques années de recul, je peux confirmer que l'irresponsabilité de l'université et de ses composantes, l'inertie du marché du travail ainsi que l'opportunisme de la politique sont autant de facteurs ligés contre cette masse en formation. Leur impuissance est si réelle qu'ils font tout simplement l'autruche et, si c'est possible, en feront porter le poids sur le plus faible, l'étudiant lui-même.

Si la réalité que nous vivons à court et même à long terme est peu changeable extérieurement, eh bien! changeons au moins notre interprétation de celle-ci et l'image qu'elle projette de nous-même. Le fait que l'on ne nous donne pas l'occasion d'actualiser nos capacités ne donne le droit à personne de les minimiser en commençant par nous-même.

Tout le monde est esclave de l'opinion des autres, il faut s'en libérer au plus sacrant et vivre pour soi-même. Ce n'est pas uniquement la fonction de travail qui peut donner un sens à notre vie. Certes, elle peut y contribuer mais, vue de l'extérieur, on lui accorde beaucoup plus d'importance qu'elle en a; car pour la majorité des gens bien installés sur le marché du travail, leur emploi est un gagne-pain, pas plus (mais bien d'accord que c'est, aujourd'hui, beaucoup).

Le sens de sa vie et sa valeur personnelle, on la trouve bien plus souvent en dehors du travail. Réussir sa vie, c'est la vivre heureuse le plus possible. On peut réussir sa "carrière" et rater sa vie. Commençons tout de suite à travailler sur notre joie à vivre aujourd'hui, maintenant, en dehors de "si j'avais ci, si j'étais ça", et peut-être arriverons-nous plus rapidement que bien d'autres au sommet de notre bien-être personnel.

Gilles Fortin
Beauport

Nicole Martineau
Saint-Augustin

Des faibles de caractère

Lors d'une réunion à l'université Laval au cours de laquelle on discutait du programme gouvernemental ayant pour but de sensibiliser la population à une meilleure alimentation, on précisait que celui-ci avait été un échec. Du même coup on posait la question à des adolescents présents sur les lieux à savoir pourquoi ils avaient de telles habitudes alimentaires? On répondit qu'on savait ce que c'était la bonne alimentation mais qu'on préférait manger des chips, du chocolat et de la liqueur parce que c'était bon.

Voilà, une partie de nos jeunes (peut-être un fort pourcentage) sont des faibles de caractère, des faibles d'esprit, qui se laissent conduire par leur ventre plutôt que la raison. Ce sont aussi des masochistes, car ils sont conscients que tôt ou tard

ils souffriront de différents maux, malaises et maladies à cause de leur faiblesse.

Certains diront ce n'est pas une question de faiblesse mais de choix. Dans la vie, il n'y a qu'un chemin possible, logique, c'est celui qui mène à la réussite, au bonheur, à la santé. Les autres sont des chemins sans issue, des chemins qui conduisent à des crevasses et à des précipices.

Il y a lieu de s'interroger au-delà de cette faiblesse, de ce puissant désir de satisfaction inférieure. Cela révèle un malaise bien plus profond. En psychologie, il est connu que lorsqu'il y a un désir de satisfaction anormal, c'est qu'il y a une frustration ou insatisfaction dans le plus profond de l'être humain. Et qu'est-ce qu'il y a dans ces profondeurs? Il y a le subconscient avec son bagage d'expérience, il

y a l'âme également. L'âme serait-elle frustrée de nourriture? Serait-elle au régime?

On peut aller encore plus loin en se demandant si les parents ne sont pas responsables de cette situation. Eux aussi ont leurs faiblesses. Ce n'est pas la même sorte, le même genre, mais il y a faiblesse. Et le plus grand pouvoir d'apprendre des enfants n'est-il pas en imitant, en copiant leurs parents? La valeur de l'exemple est insurpassable.

C'est dommage pour cette catégorie d'adolescents car elle est plus intelligente, elle a plus de potentiel, les moyens à sa disposition sont immenses mais elle dort sur ses lauriers. Qui donc se décidera à couper la lignée de ces faiblesses?

Une dévastation culturelle et morale

Sur la base de la crise économique s'intensifient également les crises politique, sociale et morale. Dans ces conditions de crise multiforme, les jeunes cherchent une issue. L'approfondissement de la crise économique a provoqué l'intensification de la lutte entre exploitateurs et exploités, entre la bourgeoisie et le peuple. La question est la situation de l'avenir de la jeunesse.

En 1982, il y avait près de 4.6 millions de jeunes de 15 à 24 ans. Ces jeunes sont en fait, l'avenir du Canada. Mais quel avenir le Canada leur offre-t-il?

La jeunesse aspire à un monde où les jeunes pourraient

étudier, travailler et contribuer au développement et au progrès réel de la société sans exploitation et oppression, qui garantissent entièrement les vrais droits et libertés, la paix durable et l'indépendance de toutes les nations du monde. Il est vrai de dire que la jeunesse subit une dévastation culturelle et morale. Elle est privée du droit à l'éducation; à un emploi décent, à une bonne santé, des droits politiques, du droit à un avenir assuré, paisible et heureux.

Préserver ce système, c'est accentuer l'exploitation et encourager la bourgeoisie de plus, à militariser les jeunes pour la sé-

curité du pays afin de préserver la paix. Mais quelle paix, la paix de Reagan-Trudeau, Andropov, autrement dit la paix impériale!

La bourgeoisie rejette le fardeau de cette crise sur le dos du peuple et les jeunes sont parmi ceux qui en souffrent le plus. La jeunesse est révoltée et doit lutter contre ce système de piètre faction. Il n'y a pas de troisième voie, nous devons défendre la cause des travailleurs car un jour nous serons des travailleurs. Il est temps et grandement temps de vivre pour travailler, et non pas de travailler pour survivre.

C'est à nous de lutter, car la bourgeoisie craint la jeunesse.

Effectivement, les jeunes ont une place importante dans la lutte de classes qui se mène dans la société et c'est au côté de la classe ouvrière que les jeunes peuvent obtenir satisfaction à leurs revendications immédiates et à long terme. De plus, je vous invite au nom de l'ANEQ à participer massivement à la grève générale de 24 heures le 15 novembre.

Lionel Lessard
étudiant
Beauport

Zellers
PLACE LAURIER



**1^{re} VENTE
D'ANNIVERSAIRE**
DU 1^{er} AU 5 NOVEMBRE

SERA CHEZ **Zellers**

PLACE LAURIER JEUDI 3 NOV. de 16h à 21h CARREFOUR BEAUPORT, VEND. 4 NOV. de 16h à 21h. PLACE FLEUR DE LYS, SAM. 5 NOV. de 12h à 16h.
PARENTS! APORTEZ VOS CAMERAS POUR PHOTOGRAPHER VOS ENFANTS AVEC E.T.

**COUCHES
PAMPERS**

Premiers pas, boîte de 48 Super-absorbantes, boîte de 60

SPECIAL 8⁹⁹
Rég. 10,59
Limite de 4 par client

CIGARETTES

Format régulier ou grand format

SPECIAL 12³⁷
Limite de 4 cartons par client

**HUILE
A MOTEUR
"QUAKER STATE"**

Format: 1 litre

SPECIAL 1³⁹
Rég. 1,69\$
Limite de 24 par client

**BAS-
CULOTTE
"MYRTILL"**

Taille universelle

SPECIAL 99^c
Rég. 1,49\$
Limite de 12 par client

**BRIQUETS
JETABLES**

SPECIAL 2/ 1⁰⁰
Une valeur de 99c

**SAUCE à la VIANDE
"CATELLI"**

Format 28 oz - 796 ml

SPECIAL 1⁷⁹
Rég. 2,15\$

**"SPAGHETTI"
"CATELLI" - 1 kg**

SPECIAL 99^c
Rég. 1,19

**SAC DE
CROUSTILLES
"FRITO LAY"**

Format de 200 g

SPECIAL 99^c
Rég. 1,49

**KETCHUP
AUX TOMATES**

375 ml - E.D. SMITH

SPECIAL 67^c
Rég. .99

**POUDING
"LAURA SECORD"**

Emballage de 4
5 oz - 142 g

SPECIAL 1⁴⁹
Rég. 2,07

**AMPOULES
ELECTRIQUES**

C.G.E. - 40 et 60W. Pqt de 2

SPECIAL 2⁰⁰
3 ppts pour

THON en MORCEAUX

Boîte de 6.5 oz - 184 g

SPECIAL 81^c
Rég. 1,39

**RONDELLES
A LA MENTHE**

Boîte de 100 g

SPECIAL 2/ 1²⁹
Rég. .89 ch.

**NOIX
MELANGÉES**

ZELLERS - 350 g

SPECIAL 1⁹⁹
Rég. 2,79

**ENSEMBLE de
DRAPS "HERITAGE"**

SIMPLE DOUBLE
Rég. 21,97 Rég. 28,97

SPECIAL 14⁹⁹ 19⁹⁹

**JEU de
MONOPOLY**

Rég. 9,49

SPECIAL 7⁹⁹

PERRUCHES

de volière

Rég. 19,99

SPECIAL 11⁹⁷

**PLAQUES
DÉCORATIVES**

vaste assortiment

Rég. 3,99
SPECIAL 2⁵⁷
Rég. 19,99
SPECIAL 12⁹⁹

**Jeudi 3 novembre
AU CAFÉ FLEUR DE LYS**

GRATIS! Portion de gâteau d'anniversaire à l'achat d'un repas.

Tous ces articles sont en quantité limitée. Pas de bons d'achat différé. Jusqu'à épuisement des stocks.

**SAMEDI 5 NOVEMBRE
Journée des enfants**

Ballons et poissons rouges gratuits. (Quantité limitée)

Zellers

Place Laurier, 2700, boul. Laurier, Ste-Foy
Place Fleur de Lys, 550, boul. Wilfrid-Hamel, Québec
Carrefour Beauport, 3333, rue Clémenceau, Beauport

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi au mercredi:
9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi:
9h30 à 21h
Samedi, 9h à 17h



Crédit accepté